
BILAN ANNUEL 2023

RAPPORT MORAL
RAPPORT D'ACTIVITÉS
RAPPORT FINANCIER

TABLER DES MATIÈRES

I. LA SHF EN 2023	3
<i>Le conseil d'administration</i>	4
<i>L'équipe salariée</i>	6
<i>Les commissions thématiques</i>	7
<i>Les coordinateurs régionaux</i>	12
<i>Les adhérents</i>	14
<i>L'implication bénévole</i>	16
<i>Le réseau partenarial</i>	18
II. RAPPORT MORAL	19
III. RAPPORT D'ACTIVITÉ	22
<i>Les projets techniques</i>	23
<i>Communication</i>	43
<i>Engagement partenarial :</i>	46
<i>Cap Nature et Biodiversité</i>	
IV. RAPPORT FINANCIER	47
<i>Compte de résultat</i>	48
<i>Bilan</i>	59
<i>Certification des comptes</i>	62

A green iguana is the central focus, resting on a pile of weathered, grey driftwood. The iguana's body is covered in a fine, scale-like texture, and its head is raised, showing its characteristic scaly pattern. The background is a dense collection of these weathered logs, creating a complex, textured environment. A semi-transparent green rectangular overlay covers the central portion of the image, through which the iguana and the text are visible. The text 'LA SHF EN 2023' is centered within this overlay in a white, bold, sans-serif font. Below the text is a thin white horizontal line.

LA SHF EN 2023



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée générale ordinaire du 12 octobre 2023 a voté le renouvellement du conseil d'administration. Trois membres n'ont pas souhaité se représenter : Frédéric Beau, Cécile Patrelle-Lombard et Alexandre Roux. Un membre sortant s'est représenté et a été réélu : Olivier Marquis. Quatre nouveaux administrateurs se sont engagés à nos côtés : Christophe Dufresnes, Jérôme Maran, Thomas Rabany et Przemyslaw Zdunek.

Au 31 décembre 2023, le conseil d'administration se composait des quinze membres suivants :

Jean-Marie Ballouard, trésorier adjoint
Jean Cassaigne, secrétaire
Marine Deluen, administratrice
Grégory Deso, administrateur
Christophe Dufresnes, administrateur
Jérôme Maran, administrateur
Olivier Marquis, administrateur
Claude Miaud, président
Aurélien Miralles, administrateur
Thomas Rabany, administrateur
Fanny Richard, secrétaire adjointe
Eric Sansault, administrateur
Jérémy Souchet, vice-président
Sylvain Ursenbacher, administrateur
Przemyslaw Zdunek, administrateur

LE BUREAU



Claude Miaud

Président



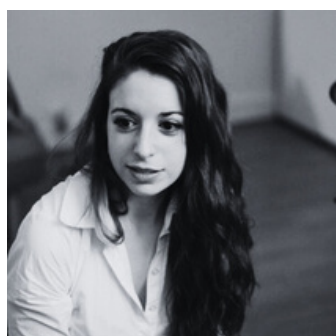
Jérémie Souchet

Vice-Président



Jean Cassaigne

Secrétaire



Marine Deluen

Trésorière



L'ÉQUIPE SALARIÉE

Au 31 décembre 2023, la SHF comptait six salariées :

Anne Lombardi, directrice

Isabelle Chauvin, responsable administrative et financière

Audrey Trochet, responsable scientifique

Myriam Labadesse, chargée de communication et de la vie associative

Laure Bourgault, chargée de mission PNA

Laura Kouyoumdjian, chargée de mission

Amélie Rossi a quitté l'équipe le 31 mars 2023.



LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Un groupe de travail s'est constitué en 2023 afin de travailler sur la nécessité d'homogénéiser l'organisation des commissions thématiques de l'association et de redéfinir les rôles des coordinateurs régionaux. Plusieurs modifications ont donc été apportées concernant les commissions :

- maintien des commissions Captivité, Outre-Mer et Conservation ;
- suppression de la commission Cistude ;
- évolution de la commission Communication en commission Vie associative et de la commission Répartition en commission Répartition-Validation ;
- évolution de la commission Sciences participatives en une sous-commission de la commission Vie associative ;
- suppression de la commission RTMMF : ceci a notamment été motivé par le fait qu'il y avait confusion entre le réseau RTMMF, la commission RTMMF de la SHF et le projet de « surveillance des échouages et captures de tortues marines de Méditerranée française » coordonné par la SHF (cf. infra) ; la SHF a vocation, comme pour toute l'herpétofaune de France, à s'impliquer sur la thématique des tortues marines, et une réflexion est menée au sein de la commission Conservation sur les actions pouvant mobiliser les adhérents de la SHF sur les tortues marines de France hexagonale et des outre-mer.

Du fait de cette restructuration, le travail des commissions – qui pour certaines était à définir ou redéfinir – s'est trouvé ralenti en 2023, dans l'attente de la nomination de responsables, du recrutement d'éventuels nouveaux membres et de l'établissement d'une feuille de route précisant les missions à mener dans les années à venir.



COMMISSION RÉPARTITION - VALIDATION

Responsables : Jean LESCURE, Eric SANSAULT

Le comité de validation de l'herpétofaune MNHN/SHF est composé d'herpétologistes scientifiques systématiciens du MNHN et de la SHF. Ils représentent les différentes spécialités de la discipline et la diversité géographique des territoires de la France hexagonale et d'outre-mer. Il est composé de Jean Lescure (Responsable, SHF et MNHN), Anne-Marie Ohler, Ivan Ineich, Jean-Christophe de Massary, Aurélien Miralles et Nicolas Vidal (MNHN), Corentin Bochaton, Pierre-André Crochet, Maël Dewynter, Thierry Frétey, Philippe Geniez et Sylvain Ursenbacher (SHF).

La stratégie de validation nationale des données herpétologiques de l'INPN : Courant 2023, les membres de la commission Répartition-Validation, incluant en grande majorité les coordinateurs régionaux de la SHF, ont été sollicités dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de validation des données herpétologiques. En effet, depuis 2023, PatriNat a chargé la SHF de valider l'ensemble des données herpétologiques de l'INPN. Un document précisant les différentes étapes de cette procédure a été rédigé, à l'aide des coordinateurs, et est actuellement en cours de validation auprès de PatriNat. En parallèle, la mise en œuvre technique de cette stratégie, via l'outil GeoNature de la SHF, a été amorcée. La stratégie de validation déployée comprend des étapes automatiques (basées sur des critères de validation spécifiques), sur lesquelles les coordinateurs ont été sollicités en particulier, ainsi qu'une étape de validation manuelle (notamment pour les espèces rares ou facilement confondues avec d'autres). Cette stratégie a été présentée de manière détaillée à l'ensemble des coordinateurs régionaux lors de la réunion réunissant ces personnes la veille du congrès 2023, qui s'est tenu à Erquy. Des améliorations sont d'ores et déjà prévues et en cours d'intégration suite aux discussions engagées avec les coordinateurs. La stratégie de validation est vouée à être fonctionnelle d'ici la fin 2024.



COMMISSION CONSERVATION

Responsable : Samuel GAGNIER

En 2023, Ludivine Quay a cédé sa place de responsable de cette commission. Nous la remercions pour le travail accompli jusque-là. Fin 2023, une réflexion s'est engagée autour d'une feuille de route de la commission pour les années à venir et la constitution de différents groupes de travail.

COMMISSION CAPTIVITÉ

Responsables : Olivier CALVEZ, Rémi KSAS, Olivier MARQUIS

Durant l'année 2023, la commission Captivité s'est employée à continuer le développement de projets ayant pour but de promouvoir une pratique du maintien en captivité responsable et qualitative. Deux projets ont particulièrement focalisé notre attention :

1. La constitution d'une base documentaire destinée au site internet de la SHF afin de proposer des ressources bibliographiques permettant une mise à jour des connaissances et des pratiques. Deux chapitres thématiques sont prévus :
 - une synthèse sur la réglementation en vigueur (nationale et internationale) concernant la détention en captivité des reptiles et des amphibiens ;
 - et la constitution d'une base de données proposant des ressources documentaires permettant d'améliorer et d'actualiser les connaissances relatives au maintien en captivité.

La commission s'est entourée de différents membres ayant une expertise spécifique et a entamé par mail des discussions sur la méthodologie à adopter et les différents points d'attention à garder en tête. La base de données documentaires en particulier pose des questions de gestion de cette base et des droits afférents à la diffusion des articles au format pdf. D'une manière globale, ce projet s'inscrit dans le grand chantier de refonte du site internet de la SHF auquel la commission Captivité est associée. Ce projet est donc toujours en cours.



2. La réactivation de l'organisation de formations spécifiquement dédiées à la captivité et à la préparation au certificat de capacité. Ces formations ont pour vocation à continuer le travail initié il y a des années au sein de la SHF en bénéficiant du savoir et des compétences des différents membres. Là encore ce projet s'inscrit dans le cadre plus large de la certification de la SHF comme organisme de formation et de la mise en place d'un catalogue de formations auquel la commission Captivité est associée.

La commission Captivité a été représentée par Olivier Calvez lors de la bourse aux reptiles de Nîmes appelée « les Reptiliades de Nîmes » les 23 et 24 septembre 2023. Durant cet événement, Olivier a pu répondre aux questions des visiteurs et a aussi réalisé deux présentations orales notamment sur la réglementation de la détention des reptiles et amphibiens en captivité.

Lors du congrès 2023 de la SHF, la commission Captivité a organisé un atelier de discussion/débat autour de la captivité. Cet événement interactif a permis d'aborder des questions de fond et de forme et a bénéficié d'un auditoire nombreux et dynamique.

Les trois co-responsables de la commission Captivité ont été sollicités à titre privé en 2023 dans différentes discussions directes ou indirectes avec le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires concernant l'évolution de la réglementation sur la détention des espèces non domestiques en France.

COMMISSION OUTRE-MER

Responsable : Elodie COURTOIS

Dans le cadre du projet CLEF Antilles (cf. infra), une mission a été organisée en février 2023 en Guadeloupe avec plusieurs bénévoles de la commission Outre-mer pour compléter l'iconographie nécessaire pour la clef d'identification de ce territoire.

Lors du congrès de la SHF à Erquy en octobre, une communication a permis de présenter les enjeux de l'herpétofaune dans les territoires ultramarins français et de rappeler les rôles de la commission Outre-mer. La communication sur place a été réalisée par Elodie Courtois, responsable de la commission, mais avait été préparée avec l'aide de l'ensemble des membres de la commission.



Par ailleurs, la SHF développe depuis quelques années de nombreux projets dans les Outre-mer (déclinaison du projet POP aux Antilles et en Guyane, rédaction du PNA en faveur des couleuvres, scinques et geckos menacés de Guadeloupe et Saint-Martin...), pour lesquels les membres de la commission Outre-mer interviennent régulièrement en appui.

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE

Responsable : Marine DELUEN

Cette nouvelle commission s'est mise en place fin 2023 pour remplacer la commission Communication, qui n'avait plus lieu d'être puisque la SHF s'est dotée d'une chargée de communication et de la vie associative, qui a repris en main la gestion du site internet, des réseaux sociaux, de la *Dépêche herpétologique* (cf ci-dessous)... jusque-là en grande partie à la charge de la commission Communication.



LES COORDINATEURS RÉGIONAUX

Le rôle des coordinateurs régionaux a été affiné en 2023. Ainsi, ils ne sont plus directement reliés à la Commission Répartition-Validation avec pour presque unique mission la compilation des données régionales, mais jouent un rôle transverse à l'ensemble des commissions.

Ils sont par ailleurs désormais amenés à intervenir dans d'autres actions : validation des données herpétologiques régionales et nationales (en lien avec la commission Répartition-Validation), surveillance des populations d'amphibiens et de reptiles, connaissances (projets ponctuels de mise à jour des répartitions, prélèvements génétiques, etc.), SOS Serpents, Tortues, Grenouilles, représentation de la SHF à l'échelle de leur territoire, formations, communication.

Leur nomination est validée par le CA pour une durée de 5 ans (renouvelable sans limite) sur la base d'une lettre d'intention. Enfin, une charte du coordinateur régional a été établie, que chaque coordinateur s'engage à respecter.



Au 31 décembre 2023, ils étaient au nombre de 37, répartis sur l'ensemble des régions de France hexagonale :

- Alsace** : Fanny Gosselin & Vincent Noël
- Aquitaine** : Matthieu Berroneau & Fabrice Bernard
- Auvergne** : Samuel Gagnier & Solenne Muller
- Bourgogne** : Nicolas Varanguin
- Bretagne** : Régis Morel
- Centre-Val de Loire** : Eric Sansault, André Dutertre et Angélique Villeger
- Champagne-Ardenne** : Matthieu Aubry
- Corse** : Florence Delay & Marie-Paule Savelli
- Franche-Comté** : Pierre Chevreau, Thibault Cuenot & Alix Michon
- Île-de-France** : Hemminki Johan & Pierre Rivallin
- Languedoc-Roussillon** : Philippe Geniez
- Limousin** : Gabriel Metegnier
- Lorraine** : Damien Aumaître
- Midi-Pyrénées** : Jean-Michel Catil, Pierre-Olivier Cochard & Gilles Pottier
- Nord-Pas-de-Calais** : Robin Quevillart
- Basse et Haute Normandie** : Mickaël Barrioz & Quentin Lesouef
- Pays de la Loire** : Benoît Marchadour & Morgane Sineau
- Picardie** : Vincent Acloque
- Poitou-Charentes** : Jean-Marc Thirion
- Provence-Alpes-Côte-d'Azur** : Grégory Deso, Nicolas Fuento, Marc-Antoine Marchand & Julien Renet
- Rhône-Alpes** : Jean-Luc Grossi

Cette liste est régulièrement actualisée.

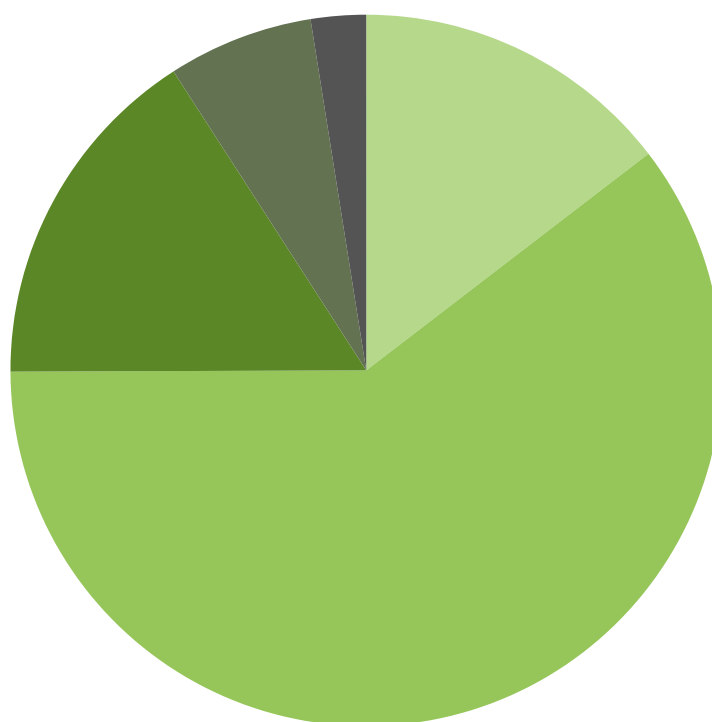


LES ADHÉRENTS

En 2023, leur nombre est en augmentation de 13% avec 439 adhérents à jour de leur cotisation au 31 décembre, contre 387 en 2022.

104 nouveaux adhérents nous ont rejoints cette année pour soutenir nos actions, représentant 24 % des adhérents.

Les 29 adhésions de personnes morales représentent 7 % des adhésions.



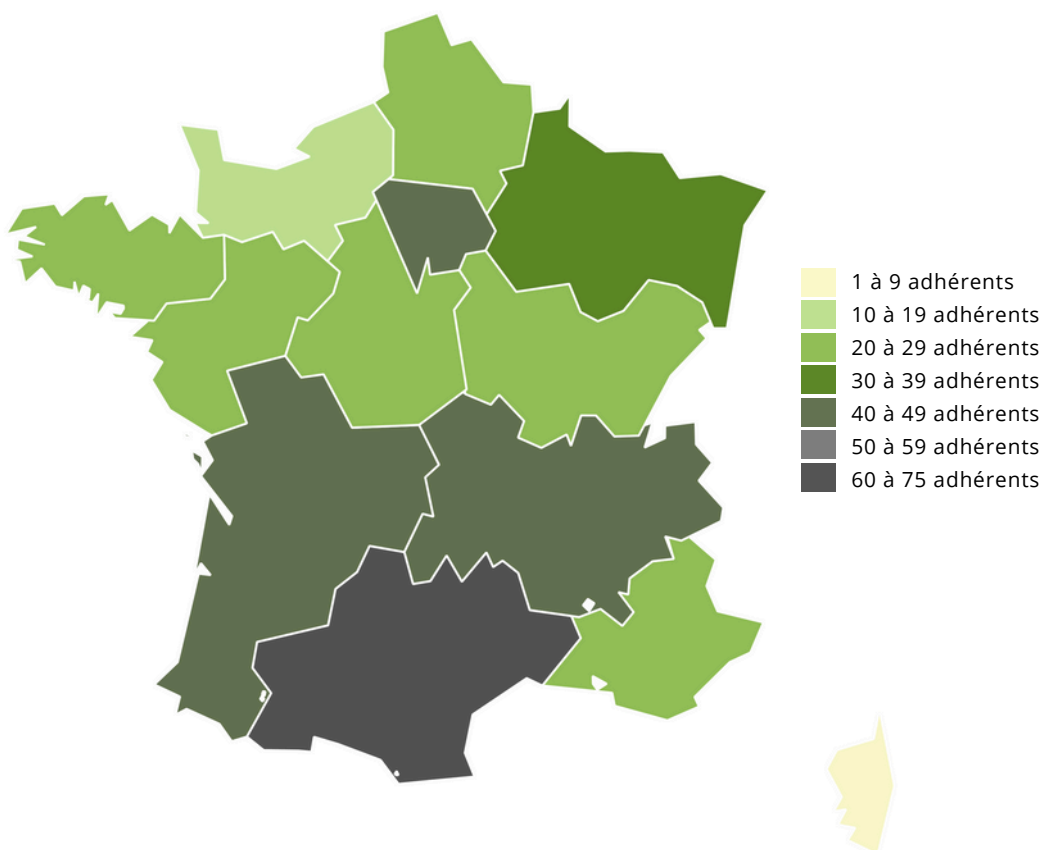
- Adhésion individuelle - tarif réduit (64)
- Adhésion individuelle (265)
- Adhésion familiale (70)
- Adhésion personne morale (29)
- Adhésion de bienfaisance (11)

Répartition des cotisations 2023



Nos adhérents se répartissent sur l'ensemble du territoire, avec une majorité en Occitanie (17 %), Île-de-France (12 %), Nouvelle-Aquitaine (11%) et Auvergne-Rhône-Alpes (10%).

Au 31 décembre 2023, seulement 9 départements (15 en 2022) ne comptaient aucun adhérent : Aveyron (12), Cher (18), Corse du Sud (2A), Meuse (55), Tarn-et-Garonne (82), Vosges (88), Guadeloupe (971), Martinique (972) et Mayotte (976).



Répartition géographique des adhérents

L'utilisation de la plateforme HelloAsso continue sa progression et devient le mode d'adhésion privilégié, représentant 77 % des adhésions enregistrées.



L'IMPLICATION BÉNÉVOLE

La valorisation du bénévolat, mise en place depuis 2017, continue d'être comptabilisée. Nous sommes tous conscients que le bénévolat fait partie intégrante des fondamentaux de la vie associative.

Le cas de la SHF est expressément parlant puisque depuis sa création en 1971 et pendant plus de 40 ans, elle a fonctionné uniquement grâce au bénévolat d'hommes et de femmes généreux, engagés et passionnés. En 2023, alors que la SHF compte seulement six salariées au 31 décembre, la prise en compte du bénévolat est primordiale et permet de présenter une image plus fidèle de l'association en démontrant la place et l'importance des contributions bénévoles dans ses activités diverses et variées :

- l'investissement de chaque administrateur ;
- l'investissement de chaque coordinateur régional ;
- les commissions thématiques (Conservation, Répartition-Validation, Captivité, Outre-mer, Vie associative) ;
- l'élaboration, la préparation et la relecture du bulletin scientifique et de la revue numérique *HERP me !* ;
- l'organisation du congrès annuel ;
- la participation aux différents projets de l'association ;
- la participation au comité de validation des données nationales ;
- les réunions de représentation ou consultation, l'expertise, etc.

Pour 2023, la SHF a enregistré 3 730 h réalisées par un total de 62 bénévoles, ce qui représente l'équivalent de deux postes à temps plein.

merci à tous nos bénévoles

Pour 2024, nous continuons à mobiliser et motiver davantage les bénévoles actifs de l'association à renseigner les fiches de suivi nécessaires à l'intégration de leurs actions dans ce calcul de valorisation, afin de présenter un bilan le plus réaliste possible et d'allonger encore cette liste !



LE RÉSEAU PARTENARIAL

Nous remercions l'ensemble de nos partenaires financiers (cf. logos ci-dessous), mais aussi techniques, institutionnels, associatifs et scientifiques, dont la liste ne cesse de s'allonger et que nous ne prenons donc plus le risque de dresser de manière exhaustive, par crainte d'un oubli malheureux.





RAPPORT MORAL



Chères adhérentes et chers adhérents,

Rédiger le rapport moral de la SHF me donne à nouveau l'occasion de remercier chaleureusement les membres du bureau, les administrateurs, les responsables de commission, les coordinateurs régionaux et l'ensemble de nos adhérents bénévoles qui font ce que la SHF est maintenant. En 2023, cet engagement bénévole a été estimé à plus de 3700 heures, soit l'équivalent de deux postes à plein temps !

Nous avons la chance d'avoir une équipe salariée pleinement engagée dans toutes les missions que la SHF s'est donnée. Que ce soit pour une meilleure connaissance de l'herpétofaune, sa prise en compte dans le panel des réglementations en réponse aux pressions que la faune sauvage et ses milieux subissent dans nos territoires anthropisés et la meilleure information possible du grand public à l'heure où l'éloignement des citoyens de cette nature dès leur plus jeune âge peut entraîner une désaffection (au sens de la perte de sensibilité) pour ces espaces qui nous tiennent à cœur.

Le congrès annuel de la SHF à Erquy en octobre 2023, précédé par la réunion des coordinateurs, nous a encore démontré l'engagement de tous et le plaisir et l'intérêt de se retrouver à l'occasion de ces événements. La participation à ce congrès de Mme Cathy Ferlaux, chargée de mission faune sauvage, référente One Health à la Direction de l'eau et de la biodiversité du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, démontre que la SHF a su asseoir sa position d'association savante nationale ayant une écoute attentive du Ministère, qui s'accompagne d'un soutien financier significatif.

La SHF poursuit son développement en termes de ressources humaines avec deux nouvelles embauches en 2023. Ce développement est basé sur des finances saines et répond à des missions clairement identifiées en termes de contenu et de financement. Je me permets ici de remercier particulièrement notre directrice Mme Anne Lombardi et notre responsable administrative et financière Mme Isabelle Chauvin qui assurent très professionnellement (et dans la bonne humeur !) la mise en œuvre de ces (nouvelles) missions, suite à leur validation par le conseil d'administration. Le rapport financier nous le montrera mais l'ensemble des membres du CA a bien conscience de la tâche que cela représente.

Le nombre d'adhérents est en augmentation en 2023. Il s'agit d'un des objectifs de notre projet associatif (dont je vous recommande la lecture, document disponible sur notre site internet). Le diagnostic réalisé dans ce cadre avait identifié, entre autres, la nécessité d'avoir un salarié dédié à la vie associative et la communication, ce qui a été réalisé avec la nomination de Mme Myriam Labadesse à ce poste.

La SHF poursuit ses nombreuses collaborations avec l'OFB, les DREAL, etc. Elle continue son implication dans l'acquisition de connaissances (base de données) - en particulier sur la répartition des nouvelles espèces décrites en France -, les PNA, les fameux POP, la médiation et les sciences participatives (SOS Serpents, Tortues, Grenouilles, Un dragon ! Dans mon jardin ?) et la formation. Les projets se multiplient aussi sur l'outre-mer. La SHF est également maintenant sollicitée pour des prises de positions au-delà de la protection de l'herpétofaune dans le cadre du consortium CAP Nature Biodiversité et s'associe à des démarches juridiques dans le cadre de destruction d'habitats et d'espèces.

Les bilans globaux sur l'état de la biodiversité (e.g. IUCN, indice planète vivante du WWF, etc.) documentent tous les jours son déclin. Cela peut être une pression déprimante compréhensible, mais il faut aussi regarder ce qui marche. Plusieurs méta-analyses montrent que les actions de conservation (règlementation de protection des espèces, protection et gestion des habitats, etc.) ont des effets positifs sur les populations animales et végétales, avec des états écologiques et des viabilités supérieurs dans les espaces aux statuts de protection variés. Chaque action (d'une mare à une forêt, d'une population locale à la répartition régionale d'une espèce) joue un rôle et donne du sens à notre engagement. Adhérer et agir, chacun à la mesure de ses possibilités, dans une association comme la SHF, c'est aussi participer à une aventure collective.

Je me fais déjà un plaisir de vous retrouver tous à Carcassonne pour notre prochain Congrès annuel.

Merci à toutes et tous !

Claude Miaud, Président

RAPPORT D'ACTIVITÉ

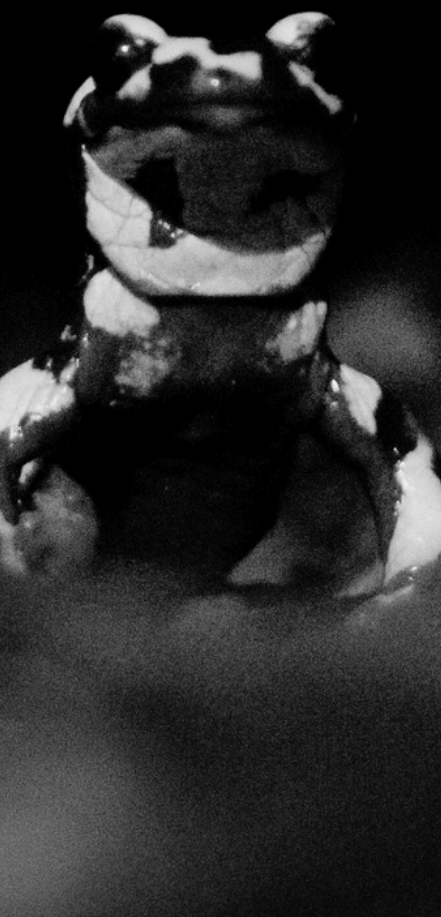


PROJETS TECHNIQUES

PROJETS CLÔTURÉS EN 2023

Plan de relance verte avec mesures de gestion conservatoire en faveur de la Cistude d'Europe et du Lézard ocellé

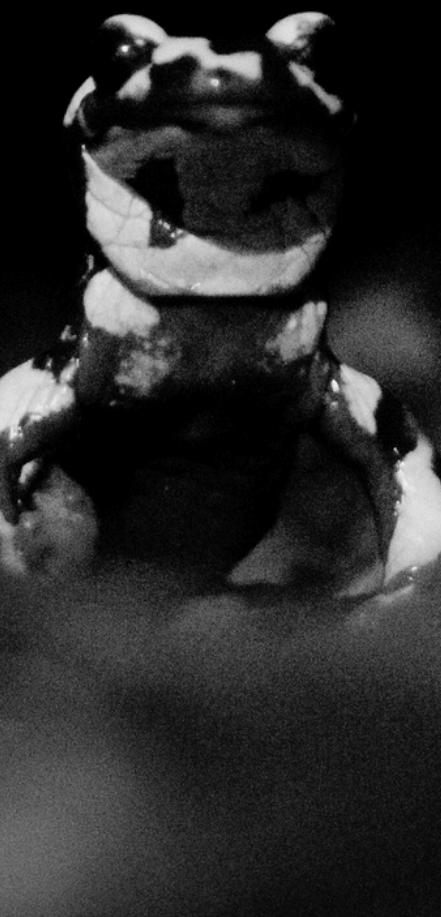
Dans le cadre du Plan de relance verte en Nouvelle-Aquitaine, la SHF a coordonné, entre 2021 et 2023, dix projets en faveur de la Cistude d'Europe (six projets) et du Lézard ocellé (quatre projets), portés par six acteurs du territoire Nouvelle-Aquitaine : Cistude nature, l'association OBIOS, le Groupe mammalogique et herpétologique du Limousin, le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine, Nature environnement 17 et l'Office national des forêts. Le bilan final de ces actions a été rendu en novembre 2023 et de nombreuses mesures de gestion conservatoire en faveur de ces deux espèces ont pu être mises en œuvre (création de mares et de sites de pontes pour la Cistude d'Europe, travaux d'ouverture de milieux et installation de gîtes artificiels pour le Lézard ocellé).



Programme de surveillance des échouages et captures de tortues marines de Méditerranée française pour la Directive-Cadre « Stratégie pour le Milieu Marin » (DCSMM)

En tant que coordinatrice du RTMMF (Réseau Tortues Marines de Méditerranée Française), la SHF s'était vue confier la mise en œuvre de la « surveillance des échouages et captures de tortues marines de Méditerranée française » pour la Directive-cadre « Stratégie pour le Milieu Marin » (DCSMM) par l'OFB à travers une convention de coopération couvrant la période 2020-2023. Ce projet comportait 13 actions, dont la coordination de la stratégie d'échantillonnage et de bancarisation des données, le développement du réseau, l'identification des causes de mortalité et diverses analyses (contenus digestifs, analyses génétiques et squelettochronologiques...), la formation. L'année 2023 a été consacrée à l'analyse des données récoltées et la publication du rapport fin octobre.

La SHF ayant à cette date renoncé à la coordination du RTMMF (cf. point sur les commissions), elle n'a pas souhaité poursuivre sa coopération avec l'OFB sur ce dossier, d'autres acteurs locaux lui semblant plus légitimes pour assurer ce travail de collecte, bancarisation et analyse de données. La SHF reste impliquée sur la thématique des tortues marines et ses membres pourront évidemment participer aux actions dans le cadre de la nouvelle organisation du réseau d'échouages mis en place en Méditerranée.



Coordination d'un réseau SOS serpents, tortues et grenouilles

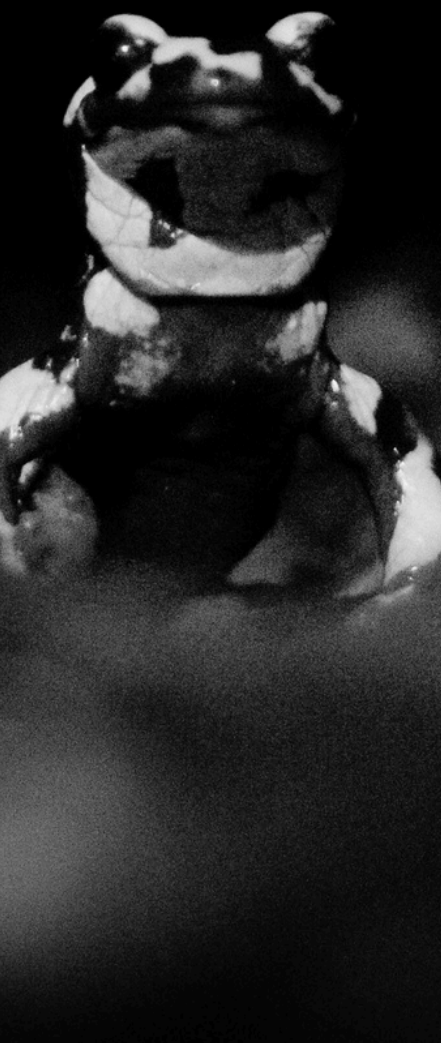
En 2020, la SHF a été lauréate de l'appel à projets Mob'biodiv 2020 lancé par l'Office français de la biodiversité, pour son projet « SOS Serpents, tortues et grenouilles ». Mené en partenariat avec six structures régionales (l'AHPAM, Cistude nature, le GHRA, le GMHL, Nature en Occitanie et la SOPTOM), ce projet démarré en 2021 avait pour objectif de coordonner au niveau national les initiatives « SOS » reptiles ou amphibiens, qui proposent des interventions de sauvetage des individus sauvages, blessés, coincés ou ayant trouvé refuge dans une maison.

Ces opérations de médiation faune sauvage apparaissent en effet comme un moyen efficace de sensibilisation pour réduire le risque de destruction d'individus d'espèces souvent mal connues et mal aimées.

Ainsi, un site internet dédié a été créé. Son but premier est de rassurer les personnes confrontées à cette problématique, en apportant des informations simples et complètes sur le comportement à adopter en cas de rencontres avec un serpent, une grenouille ou une tortue. Des clips vidéos simples et courts ont été produits pour illustrer les propos. Enfin, une carte des acteurs impliqués dans des initiatives « SOS » est disponible.

Par ailleurs, un atelier sur le sujet s'est tenu lors du congrès 2023, avec plus d'une centaine de participants.

**Consultez notre nouveau site internet
dédié à la médiation faune sauvage :**
soserpentstortuesgrenouilles.org



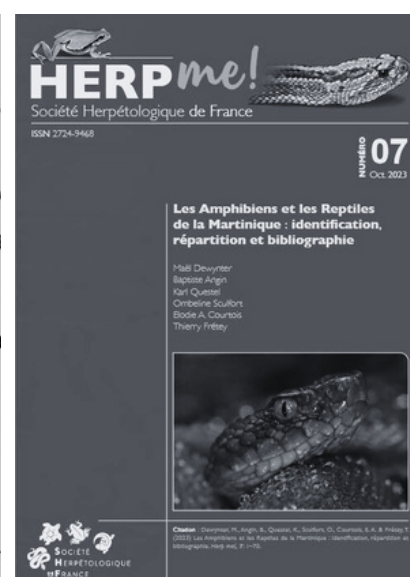
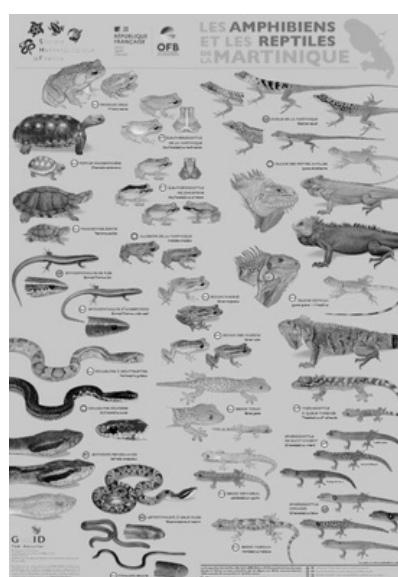
Programme « CLEF » - Création d'outils pour L'identification des amphibiens Et reptiles de France métropolitaine et de ses outre-mer | Collection N°1 : Antilles françaises

En 2020, la SHF a eu la volonté de proposer un ensemble d'outils d'aide à l'identification des amphibiens et des reptiles de France, formant le projet CLEF. Elle a reçu le soutien financier de l'OFB pour mener à bien une première collection de ce projet ambitieux : les Antilles françaises. Quatre territoires ont été ciblés : Saint-Barthélemy, Saint-Martin, la Guadeloupe et la Martinique. Pour chacun, une clé d'identification simplifiée des espèces présentes, sous la forme d'un mémo GoodID (outil développé par Maël Dewynter) adapté à une lecture sur smartphone, une clé détaillée avec carte de répartition éditée dans notre revue *HERP me !* et un poster ont été réalisés. L'ensemble de ces outils est disponible gratuitement sous format numérique sur notre site internet :

<https://lashf.org/herp-me/>

Une version papier des clés détaillées et des posters a été imprimée et mise à disposition de l'OFB, à destination des acteurs de terrain.

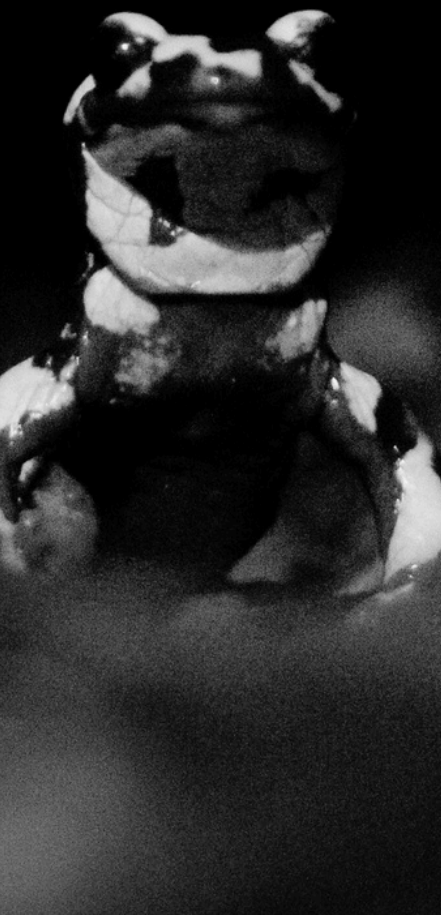
Ce projet a mobilisé de nombreux membres de la Commission Outre-Mer que nous remercions vivement pour leur implication.



Mise à jour de la répartition de nouvelles espèces

Après de longues années de stabilité, la taxonomie des reptiles et amphibiens d'Europe est actuellement en proie à des changements rapides, grâce à l'amélioration des connaissances sur l'histoire évolutive de ces organismes qu'a permis la révolution de la génétique, puis de la phylogénie et la phylogénomique. Cette révolution n'épargne pas la France, où plusieurs espèces « nouvelles » ont récemment été révélées sur le territoire. Ces « nouvelles » espèces sont des taxons à la morphologie très similaire aux espèces d'ores et déjà connues sur le territoire hexagonal ou corse. Même si des critères morphologiques ou acoustiques peuvent exister, l'approche génétique est le seul outil fiable pour les identifier. Cela nécessite donc de réaliser des analyses génétiques en prélevant l'ADN des individus afin d'identifier l'espèce à laquelle ils appartiennent.

Afin d'améliorer ces connaissances, la SHF a obtenu un financement du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, de PatriNat et de l'INPN. Un bilan, [disponible sur le site de la SHF](#), présente les résultats de cette étude, menée sur plusieurs années.



PROJETS RÉCURRENTS

PNA II en faveur de la Cistude d'Europe

Depuis 2020, l'animation de ce PNA a été confiée à la SHF par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes. En 2021, au vu du nombre grandissant d'espèces de tortues introduites présentes sur le territoire, l'idée de produire une clé d'identification de ces espèces a vu le jour. Ce projet a abouti en 2023 par la publication d'un numéro spécial de la revue *Herp me !* « Les tortues terrestres et d'eau douce, autochtones et introduites, de France métropolitaine : état des connaissances et clé de détermination illustrée », rédigé par Jérôme Maran et Thierry Frétey. Cet ouvrage de plus de 170 pages décrit 36 espèces de Chéloniens qui peuvent être croisées sur notre territoire. Prévû initialement pour être diffusé gratuitement en version numérique, sa qualité et la richesse de son iconographie nous ont incités à le doubler d'une publication papier.

Outre l'animation du PNA, la SHF assure également la mise en œuvre directe de certaines des actions prévues par le PNA :

- Accompagnement statistique pour validation des protocoles de suivi : cet accompagnement, confié à Pauline Priol (StatiPop), vise à évaluer la pertinence et le dimensionnement des protocoles de suivis dans le cadre d'études scientifiques et de mesures compensatoires et de réajuster, le cas échéant, les protocoles afin qu'ils répondent aux exigences du PNA.
- Détection par l'utilisation de drones par la méthode photogrammétrique : cette méthode de détection moins invasive a été testée en 2023 par le COGard. Elle présente de nombreux avantages (meilleure couverture parcellaire, diminution du dérangement, amélioration de la détection...) et ouvre de nouvelles perspectives en termes d'inventaires et de suivis de la Cistude d'Europe dans des secteurs inaccessibles. Les résultats obtenus sont encourageants mais la méthode nécessite quelques ajustements.
- Outils de communication : en 2023, un kakémono a été réalisé, avec pour objectif d'être présenté lors d'événements en lien avec la nature, et la plaquette de présentation du PNA en faveur de la Cistude d'Europe a été mise à jour et rééditée.



- Amélioration de l'outil de saisie des données de suivis : développé sous GeoNature, ce module de saisie des données issues des suivis par CMR a fait l'objet en 2023 d'améliorations avec le développement de nouvelles fonctionnalités. L'outil va être testé au cours du second semestre 2024.
- Mise à jour des fiches techniques du PNA : le travail de mise à jour des 9 fiches techniques de gestion en faveur de la Cistude d'Europe, issues du premier PNA 2015-2019, a été initié en 2023 et sera finalisé en 2024.

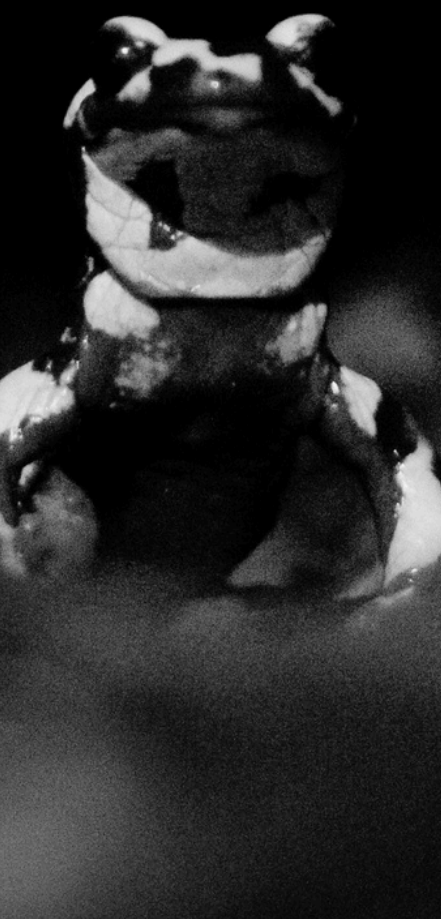


PNA II en faveur du Lézard ocellé

La SHF a poursuivi l'animation de la nouvelle phase (2020-2029) de ce PNA qui lui a été confiée par la DREAL Nouvelle-Aquitaine, avec la volonté forte d'impliquer les acteurs dans sa mise en œuvre. En 2023, la plaquette de présentation du PNA Lézard ocellé a été mise à jour et un kakémono a été réalisé avec pour objectif de présenter ce PNA lors d'événements en lien avec la nature.

Le travail autour de l'élaboration d'un protocole standardisé de suivi des populations au niveau national s'est poursuivi, en partenariat avec le CEN PACA. Celui-ci permettra à terme d'obtenir des tendances régionales, voire nationales, des populations de Lézard ocellé en France.

En parallèle de l'animation, une action spécifique de communication a été menée en 2023, avec la réalisation d'une mallette pédagogique. Celle-ci contient un flyer ainsi que des reproductions de spécimens et d'indices de présence en résine - un individu mâle adulte, un individu femelle adulte, une ponte avec nouveau-nés et une crotte -. Disponible en six exemplaires, cette mallette a pour vocation de circuler au sein du réseau. Chaque animateur régional du PNA Lézard ocellé en a ainsi récupéré un exemplaire, avec pour objectif de sensibiliser le plus grand nombre (grand public, gestionnaires d'espaces naturels, acteurs socio-économiques) à la conservation de cette espèce emblématique. Les moulages ont été réalisés par l'entreprise CAP VERT 83 basée à Sainte-Maxime, spécialisée dans le moulage et la reproduction de spécimens en résine.



Programme de surveillance des amphibiens et des reptiles sur le territoire de France hexagonale et Corse

Le programme de surveillance des populations d'amphibiens et de reptiles de France hexagonale (et Corse) s'inscrit dans le cadre du programme de surveillance de la biodiversité terrestre porté par PatriNat et l'OFB. L'objectif principal de ce programme est d'identifier – et de déployer – des protocoles validés statistiquement permettant de suivre l'état des populations de l'ensemble des espèces d'amphibiens et de reptiles présentes sur le territoire. Parmi les dispositifs identifiés figurent les protocoles POPAmphibien et POPReptile, qui permettent de caractériser la dynamique temporelle des populations et des communautés d'amphibiens et de reptiles de France, et d'obtenir les tendances de populations nationales des espèces cibles.

En 2023, la coordination et l'animation nationales ont été maintenues, et de nombreux échanges avec les coordinateurs ont eu lieu, afin d'accompagner ces derniers ainsi que des structures partenaires dans la mise en œuvre des protocoles. L'année 2023 a également été marquée par la rédaction des stratégies d'échantillonnage régionales, partagées avec l'ensemble des coordinateurs, afin de les guider dans le déploiement des suivis. La compilation des données POPAmphibien et POPReptile de 2023, ainsi que leur analyse via des modèles statistiques complexes a permis d'aboutir à la publication des bilans annuels de ce programme, disponibles en ligne sur le site de la SHF.



Gestion et administration de la base nationale de données herpétologiques

La maintenance de notre outil GeoNature a continué en 2023. Des besoins d'améliorations techniques concernant les modules de saisie des données POPAmphibien et POPReptile ont été identifiés. Un recrutement a été lancé en fin d'année pour s'adjoindre les compétences d'un(e) géomaticien(ne) sur ce sujet et pouvoir mettre en place les échanges de données avec l'INPN dès 2024.

Mise en œuvre des inventaires nationaux de distribution d'espèces et de données de référence à caractère scientifique

En 2023, PatriNat a chargé la SHF de valider l'ensemble des données herpétologiques de l'INPN. Un document (Stratégie nationale de validation des données herpétologiques) précisant les différentes étapes de cette procédure a été rédigé, avec l'aide des coordinateurs. En parallèle, la mise en œuvre technique de cette stratégie, via l'outil GeoNature de la SHF, a été amorcée. La stratégie de validation déployée comprend des étapes automatiques (basées sur des critères de validation spécifiques), sur lesquelles les coordinateurs ont été sollicités en particulier, ainsi qu'une étape de validation manuelle (notamment pour les espèces rares ou facilement confondues avec d'autres). Cette stratégie a été présentée de manière détaillée à l'ensemble des coordinateurs régionaux, lors de leur réunion à Erquy la veille du congrès 2023, qui ont pu participer au processus d'amélioration. La stratégie de validation est vouée à être fonctionnelle d'ici la fin 2024.

Par ailleurs, les échanges et réflexions se sont poursuivis sur les passerelles possibles avec Faune-France.



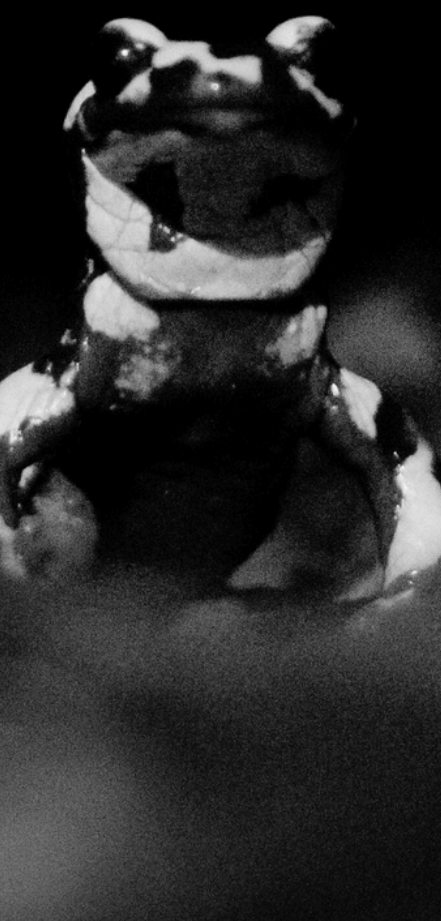
Programme « Un dragon ! Dans mon jardin ? »

La démarche « Un dragon ! Dans mon jardin ? » est une opération de sciences participatives invitant le public à photographier et identifier les amphibiens et reptiles présents dans les espaces de nature « ordinaire ». Co-construite par la SHF et l'UNCPIE, elle s'adresse à tous les publics, quel que soit leur niveau de connaissance. Une aide à l'identification des espèces est proposée via des planches en ligne.

En 2023, le site internet dédié à l'opération a fait peau neuve ! Une nouvelle identité visuelle a été créée pour une plateforme plus dynamique et actuelle. Un travail important a également été mené autour du formulaire de saisie. Il a été décidé de basculer sur le dispositif GeoNature-Citizen, afin de faciliter notamment le lien avec notre base de données gérée sous GeoNature. Ce changement a nécessité des développements informatiques relativement importants, afin de répondre aux besoins d'Un dragon. Ainsi, nous avons fait appel à deux prestataires pour la réalisation de cette mission. Disponible depuis fin 2023, le nouveau site internet offre donc aux utilisateurs une expérience plus agréable.

Consultez le nouveau site internet du programme “Un dragon ! Dans mon jardin ?” :

undragon.org



Missions réalisées auprès de l'ONF

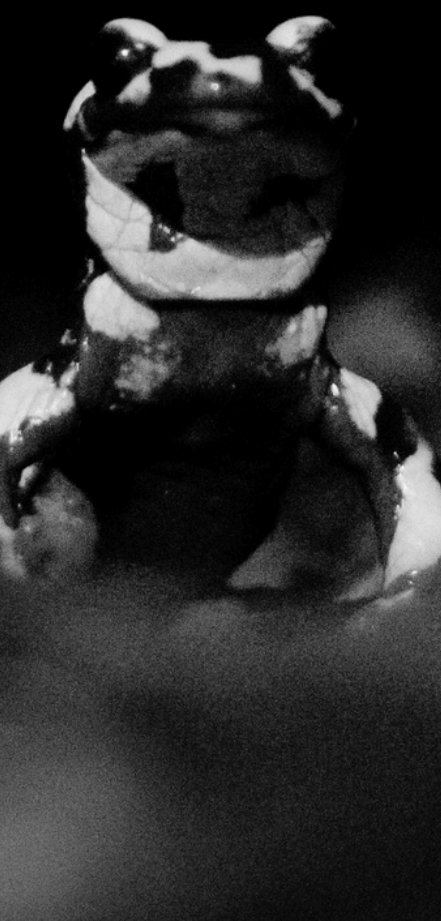
En 2023, la SHF a accompagné l'ONF dans la mise en œuvre de certaines actions (cartes de sensibilité régionales de Corse) listées dans le PNA Sonneur à ventre jaune et le PNA Crapaud vert. Parallèlement, elle a continué à collecter des données sur ces deux espèces ainsi que sur le Pélobate brun pour en actualiser les cartes de répartition. Enfin, des réflexions conjointes entre l'ONF, la SHF et le CEFE de Montpellier ont été menées concernant la rédaction d'un protocole de suivi national sur le Sonneur à ventre jaune.

Dans le cadre du programme de surveillance de l'herpétofaune (POPAmphibien et POPReptile), la SHF a récupéré les données de l'ONF depuis 2009 et les a intégrées aux analyses de 2023.

Programme de mise au point d'un outil de détection olfactive des nids de tortues marines

Ce projet, coordonné par la SHF et financé par la DREAL Occitanie, visait à former deux chiens - en partenariat avec leurs maîtres respectifs - à la détection de nids de tortues marines.

Suite au décès d'un des chiens en 2022, de nouveaux partenaires (couples maître/chien) ont dû être noués en 2023 afin que la mission de terrain prévue pour tester le protocole établi puisse être maintenue. Celle-ci s'est tenue en Grèce à l'été 2023. Néanmoins, compte tenu de l'absence de nids récents sur le site au moment des essais, le protocole n'a pu être validé.

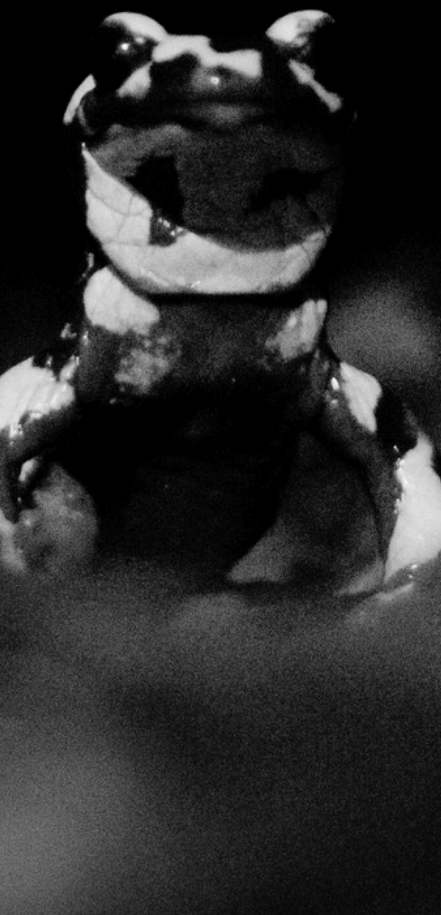


Formation expérimentation faune sauvage

Audrey Trochet est intervenue en septembre 2023 dans le cadre de la formation «Expérimentation animale sur la faune sauvage non-hébergée » dispensée par le CNRS de Moulis. Elle a assuré cours et TP, notamment concernant les méthodes faiblement invasives sur les amphibiens.

Interventions pour Repti Conseils et Formation

Audrey Trochet est intervenue plusieurs fois dans le cadre des formations de Repti Conseils & Formations. Sa prestation, d'une heure, se concentre autour de la sensibilisation du public formé à l'herpétofaune de France, en lui faisant découvrir quelques espèces phares de l'Hexagone, en développant les menaces qui pèsent sur ces espèces et en présentant les diverses actions menées par la SHF.



NOUVEAUX PROJETS

Élaboration d'un Plan national d'actions en faveur des vipères menacées

En 2023, la SHF s'est vu confier par la DREAL Hauts-de-France la rédaction de ce PNA très attendu par la communauté herpétologique.

Suite au recrutement de Laura Kouyoumdjian, les différents comités (rédaction, relecture) ont été constitués en fin de printemps et la rédaction de l'état des lieux des connaissances a pu être amorcée durant l'été. Une première réunion du comité de rédaction a eu lieu début octobre, permettant notamment de définir le calendrier des différentes étapes. Le projet a par ailleurs fait l'objet d'une communication lors du congrès de la SHF à Erquy en octobre.

La rédaction de ce PNA est actuellement en cours de finalisation pour une présentation en CNPN d'ici la fin de l'année 2024.



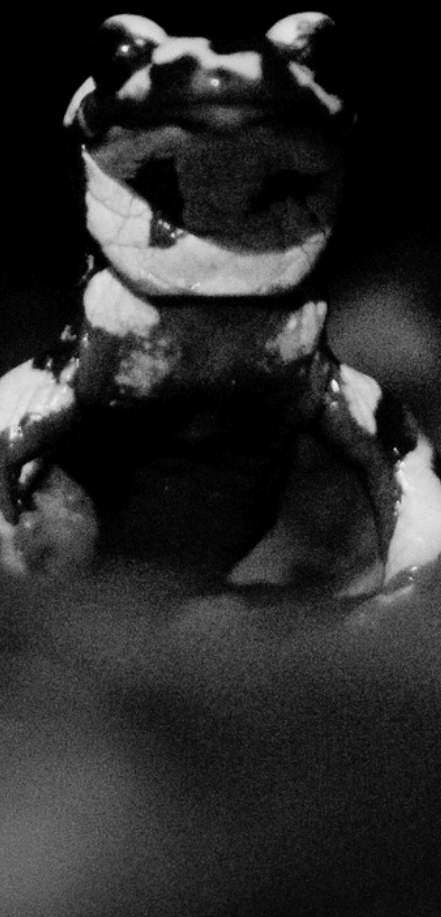
Élaboration d'un PNA en faveur des couleuvres, scinques et geckos menacés de Guadeloupe et Saint-Martin

Depuis la fin de l'été 2023, la SHF assure également la rédaction de ce PNA, qui lui a été confiée par la DEAL Guadeloupe. Pour ce faire, elle s'appuie notamment sur l'expertise de Baptiste Angin (Ardops Environnement) qui l'accompagne pour la rédaction de l'état des lieux des connaissances. Les différents comités (rédaction, relecture) ont été constitués au dernier trimestre 2023 et une première réunion du comité de rédaction a eu lieu en décembre, permettant notamment de définir le calendrier des différentes étapes.

La rédaction de ce PNA se poursuit en 2024.

Accompagnement à la mise en œuvre du PNA Couleuvre de Mayotte

En 2023, la SHF a été sollicitée par la Fédération mahoraise des associations environnementales (FMAE), animatrice du PNA Couleuvre de Mayotte, pour lui apporter son expertise scientifique et son expérience dans l'animation de PNA. Plusieurs échanges ont eu lieu au cours de l'année, notamment pour définir les actions prioritaires à mettre en œuvre en matière d'amélioration des connaissances. Mais le contexte local difficile n'a pas permis à la FMAE de recruter un chargé de mission pour le suivi de ce dossier et l'organisation du premier COPIL a été reportée à 2024.



Élaboration d'un catalogue de formations pour la manipulation des reptiles et des amphibiens

Dans de nombreux projets concernant les reptiles et les amphibiens - et ce, bien que la présence de certaines espèces (telles que certains anoures notamment) puisse être détectée à vue ou à l'écoute -, la capture, souvent suivie de manipulation, avec relâcher sur place (immédiat ou différé) reste incontournable. C'est le cas des suivis des populations (qui nécessitent la capture d'animaux pour le marquage ou la pose d'émetteurs par exemple), des études pour l'amélioration des connaissances ou la conservation (prélèvement d'échantillons biologiques, mesures morphologiques, etc.), et des actions de sensibilisation du public.

La technicité de certaines pratiques, ainsi que la diversité des acteurs impliqués requièrent une coordination au niveau national afin d'assurer la mise en commun des savoirs entre le secteur associatif, entrepreneurial et académique, et d'aboutir à une cohérence nationale concernant les pratiques (technique et éthique). Cette homogénéisation s'étend aussi à une réflexion sur la collecte de données afin que ces dernières soient de bonne qualité et comparables pour promouvoir leur valorisation à l'échelle nationale.

Afin de compléter l'offre de formation existante (formation expérimentation faune sauvage délivrée par le MNHN chaque année, qui concerne surtout les procédures invasives), la SHF propose de lancer des formations dédiées aux bonnes pratiques de manipulation et de capture des reptiles et des amphibiens (procédures non invasives), qui soient scindées par « taxon » (« Tortues », « Serpents », « Lézards », « Amphibiens »). Une première formation devrait voir le jour en 2024.

La SHF a par ailleurs fait une demande la déclaration d'activité en tant qu'organisme de formation auprès de la DRIETTS, et est ainsi enregistrée en tant qu'organisme de formation depuis août 2023. Elle prévoit d'obtenir le label QUALIOPFI en 2024.



Participation au rapportage de la DHFF pour les groupes amphibiens et reptiles

Dans le cadre de la Directive Habitats-Faune-Flore (DHFF, directive 92/43/CEE), les États membres doivent procéder à l'évaluation régulière de l'état de conservation des espèces et des habitats, au niveau national. Des critères et un format d'évaluation ont été discutés au niveau communautaire, chaque État membre les déclinant ensuite en un formulaire national sur son propre territoire pour mener à bien l'évaluation nationale.

Le quatrième diagnostic de l'état de conservation des espèces et habitats d'intérêt communautaire a été initié en France en 2023 pour être réalisé en 2024, aux niveaux national et biogéographique. Ce diagnostic constituera l'un des volets du rapport de la France à la Commission européenne en 2025, sur la mise en œuvre de la DHFF.

La SHF est l'interlocuteur incontournable pour la coordination de l'expertise sur les groupes taxonomiques dont elle est spécialiste. Elle a d'ailleurs été précédemment mise à contribution lors des deux derniers exercices de rapportage et a été sollicitée en 2023 pour préparer le rapportage à venir. Elle a ainsi pu mobiliser son réseau pour amorcer le travail, en établissant notamment la liste des rédacteurs et relecteurs des 119 fiches dont elle a la charge, qui seront complétées en 2024.



Rédaction d'une Stratégie nationale de gestion des amphibiens exotiques envahissants

De 2016 à 2022, la SHF a mené, en partenariat avec sept autres structures, un programme LIFE d'envergure nationale dont l'objectif principal était de lutter contre les amphibiens exotiques envahissants, en particulier la Grenouille taureau (*Aquarana catesbeiana*) et le Xénope lisse (*Xenopus laevis*). Durant ces six années, plusieurs avancées significatives ont été faites pour améliorer les connaissances sur ces deux espèces et la lutte contre les populations établies en France. Néanmoins, celles-ci demeurent une menace pour la conservation des amphibiens autochtones. L'impossibilité à ce stade de contenir leur expansion depuis les zones colonisées denses et étendues et la découverte de nouveaux foyers d'individus isolés en France montrent que les efforts doivent être poursuivis.

Alors même que de nouveaux sites de colonisation ont été identifiés durant le projet à La Chapelle-d'Armentières (Xénope lisse - 59), Riedseltz (Grenouille taureau - 67), Ecuisses (Grenouille taureau - 71) et Toulouse (Xénope lisse - 31), d'autres espèces d'amphibiens exotiques envahissants colonisent également le territoire national à l'image du Triton bourreau (*Triturus carnifex*) ou encore du Sonneur à ventre de feu (*Bombina bombina*) devenus préoccupants sur l'Hexagone.

Face à ce constat alarmant, la SHF a proposé au Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires la rédaction d'une Stratégie nationale de gestion des amphibiens exotiques envahissants, ciblant principalement les 4 espèces citées précédemment, mais qui devra être applicable à d'autres espèces susceptibles d'émerger sur le territoire. L'objectif est d'accompagner les gestionnaires en leur fournissant de grandes orientations pour définir un plan de gestion localement opérationnel. En 2023, cinq comités ont été constitués (un pour chaque espèce visée, et un comité de validation) afin d'assister la SHF dans son travail de rédaction. Les premières réunions avec les comités « espèces » et « de validation » se sont tenues entre octobre et décembre 2023 et la rédaction a été amorcée en parallèle.

Des ateliers ont été programmés en début d'année 2024 et la rédaction se poursuit.

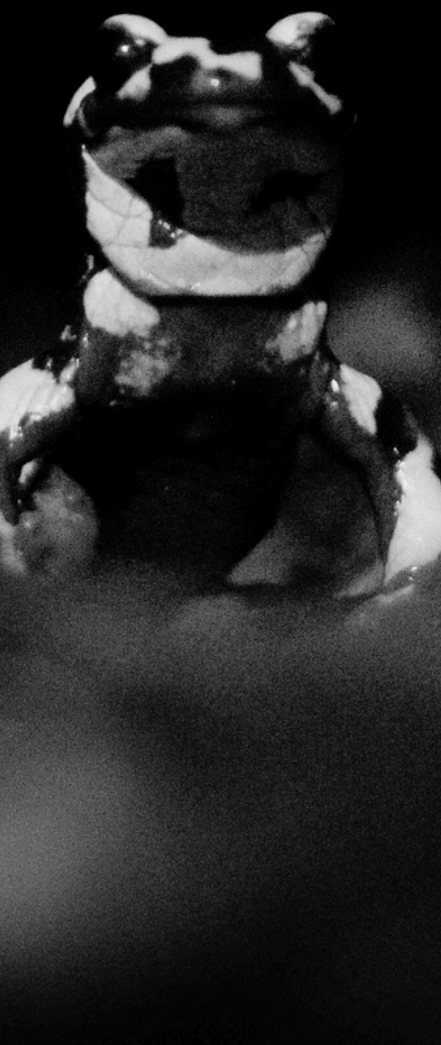


Conception, validation statistique et déploiement de protocoles de surveillance des amphibiens et reptiles Antilles - Guyane

Le programme de surveillance des populations d'amphibiens de Guyane et des Antilles s'inscrit dans le cadre du programme de surveillance de la biodiversité terrestre porté par PatriNat et l'OFB.

L'objectif principal de ce programme (2023-2026) est d'identifier des protocoles validés statistiquement permettant de suivre l'état des populations de certaines espèces d'amphibiens et de reptiles présentes sur ces territoires. La première année du projet (2023) a consisté à analyser les données issues de protocoles de suivi mis en œuvre de manière disparate sur ces territoires. Certains, à l'issue des analyses, montrent une pertinence tout à fait honorable dans l'obtention des tendances de populations. Une fois validés statistiquement, ils seront déployés sur les territoires concernés. Toutefois, pour la plupart des espèces, aucun protocole de suivi n'existe, et le développement de protocoles adaptés sera nécessaire dès 2024.

Ce projet est très attendu des acteurs de ces territoires. Via l'entreprise ENIA, dirigée par Elodie Courtois, qui collabore avec nous sur ce projet, nous avons pu réunir l'ensemble des acteurs impliqués dans l'herpétofaune et avoir des échanges riches et constructifs dès le lancement du programme. Le premier COPIL du projet a été mené en visioconférence, en décembre 2023.



Programme de surveillance des populations d'amphibiens sur des sites Natura 2000 de Nouvelle-Aquitaine

Face à un manque de suivis POPAmphibien identifié en région Nouvelle-Aquitaine, la SHF s'est associée avec plusieurs structures locales (Cistude nature, Nature environnement 17, Deux-Sèvres nature environnement et le Groupe mammalogique et herpétologique du Limousin), pour répondre à un appel à projets de la DREAL Nouvelle-Aquitaine à travers une proposition - retenue - visant à augmenter le nombre de suivis sur des sites Natura 2000 de ce territoire. L'année 2023 a été dédiée à la planification des suivis (prévus dès 2024) et à l'élaboration d'un outil sur smartphone pour la saisie des données.

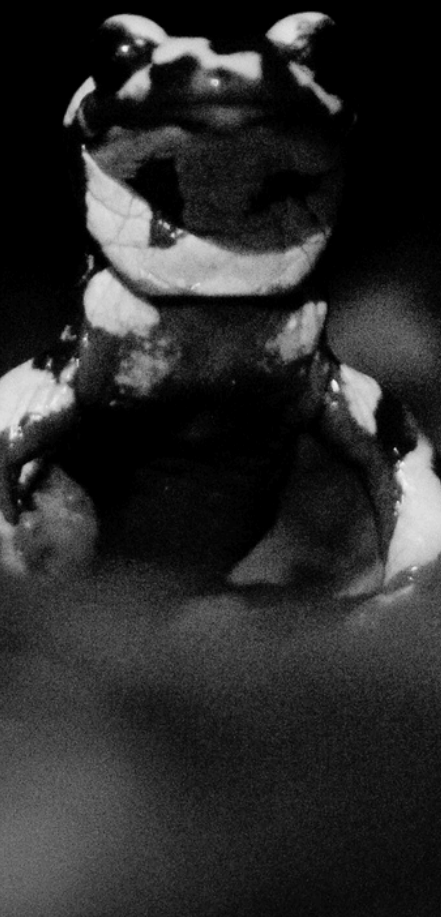
Mise en place de formations spécifiques sur le thème des reptiles à destination des agents de SNCF Réseau

En 2023, une convention cadre de partenariat a été signée entre la SHF et SNCF Réseau, dont les agents sont régulièrement confrontés à la présence de reptiles sur leurs sites d'intervention.

Une première série d'actions a ainsi pu être menée à destination des agents du réseau LGV Atlantique :

- au printemps : initiation-découverte (en salle et sur le terrain) autour des serpents, à destination d'agents volontaires ;
- en septembre : participation aux journées Santé sécurité au travail organisées par SNCF Réseau à Vendôme et Chartres, par la tenue d'un stand de sensibilisation ;
- en octobre : première formation de deux jours, en partenariat avec le CEBC de Chizé (Olivier Lourdais), d'une douzaine d'agents volontaires en préalable à la manipulation (rappels théoriques, premiers contacts avec les animaux, mises en situation...).

La formation des agents volontaires doit se poursuivre en 2024 avec une première session dédiée à la manipulation des ophidiens non venimeux, puis un deuxième niveau avec des ophidiens venimeux.



COMMUNICATION

BULLETIN SCIENTIFIQUE

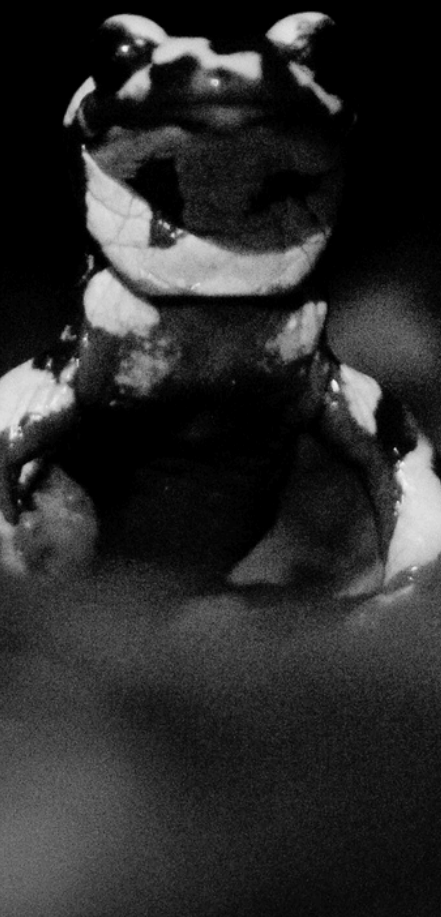
Depuis mars 2023, les procédures de dépôt, évaluation et publication des articles du bulletin se sont affinées avec la mise en place d'une plateforme de gestion des manuscrits.

Les bulletins 182 et 183 ont été édités numériquement et sont gratuitement disponibles sur notre site internet : <https://lashf.org/bshf/>.

PUBLICATION DE LA REVUE HERP ME !

En 2023, plusieurs numéros ont vu le jour :

- le n° 5 consacré aux tortues terrestres et d'eau douce, autochtones et introduites, de France métropolitaine ; ce travail a également fait l'objet d'une édition imprimée, proposée à la vente au prix de 30 €.
- les n° 6 à 9 concernent les clés de détermination des reptiles et amphibiens des Antilles françaises (Martinique, Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy), réalisées dans le cadre du projet CLEF Antilles (cf. supra).

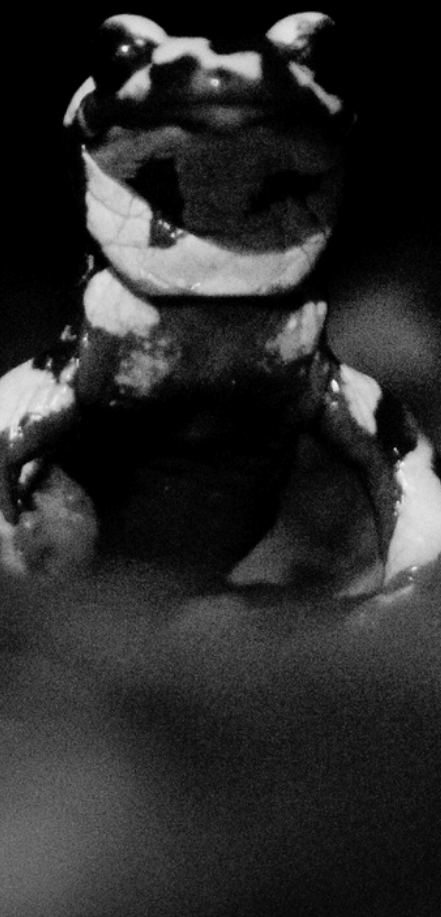


DÉPÊCHE HERPÉTOLOGIQUE

En 2023, 6 numéros de la *Dépêche herpétologique* ont été diffusés à plus de 1300 contacts. Pour la dernière année, ceux-ci ont été réalisés par le responsable de la commission Communication, Jérémie Souchet, que nous remercions ici chaleureusement pour son implication sans faille. Fin 2023, il a pu céder la main à notre nouvelle chargée de communication.

CONGRÈS ANNUEL

Co-organisé par Bretagne Vivante et VivArmor Nature, le 50ème congrès annuel s'est tenu du 11 au 14 octobre 2023 à Erquy dans les Côtes d'Armor (22), une réussite avec 3 jours de conférences, 4 ateliers participatifs, 2 sorties terrain et 330 inscrits. Ce congrès anniversaire a été également l'occasion de faire une rétrospective sur l'évolution des rencontres annuelles et le chemin parcouru par notre association avec les témoignages de Messieurs Jean Lescure et Bernard Le Garff.



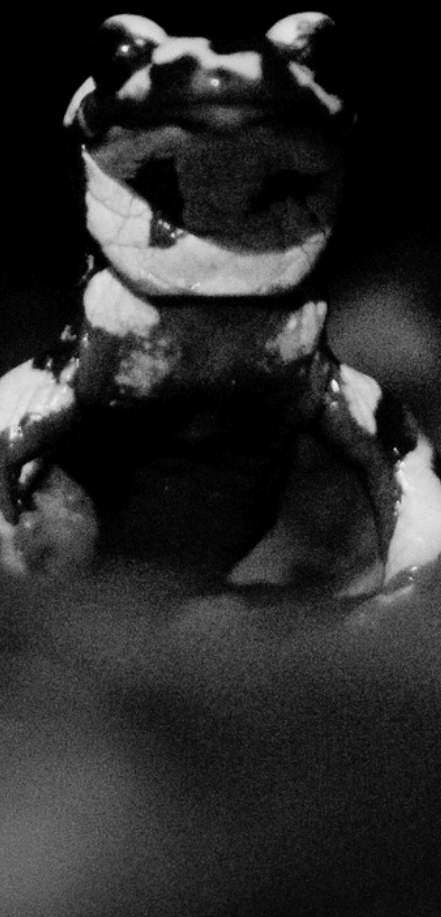
RÉSEAUX SOCIAUX



En 2023, la page de la SHF sur Facebook comptait 267 followers supplémentaires, élevant le nombre de ces derniers à 5 034. Les publications concernant le congrès, le programme POPAmphibien et POPReptile et la rédaction du PNA en faveur des vipères sont celles qui ont touché le plus de monde.



Enfin, la SHF a poursuivi son activité sur LinkedIn, un réseau social professionnel où le partage de contenu institutionnel et sur la vie de la SHF est essentiel. Fin 2023, la SHF était suivie par 3 238 abonnés, soit plus de 500 personnes supplémentaires par rapport à la fin d'année 2022.



ENGAGEMENT PARTENARIAL : CAP NATURE ET BIODIVERSITÉ

Dès 2016, notre association s'est engagée dans le Club des 14, collectif de quatorze associations, rebaptisé Cap Nature et Biodiversité en 2021. Suite à l'envoi du Livre blanc « Pour que vive la nature » en 2020 et du Livre vert « Nouvelles propositions pour une stratégie nationale de la biodiversité ambitieuse, efficace et partagée » en juillet 2022, une rencontre a eu lieu en mai 2023 avec Mme Bélangère Couillard, secrétaire d'État chargée de l'Écologie. Le collectif avait préparé une note comprenant 20 questions-clés à poser au Gouvernement.

En avril 2023, un sondage IFOP a été lancé par le collectif afin de rendre un avis au Gouvernement, ce dernier proposant le renouvellement pour 3 ans de l'arrêté fixant la liste des Espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (ESOD). Les résultats de ce sondage mettent en lumière la forte majorité de Français opposée à un tel classement, dont la méthode est déjà largement rejetée par la communauté scientifique. En pleine crise d'effondrement de la biodiversité, nos associations ont demandé l'abandon définitif du piégeage et la réhabilitation des animaux considérés à tort comme « nuisibles ». À la lumière de ces différents résultats, qui confirment ceux de tous les sondages similaires réalisés ces dernières années, et au vu de l'absence de prise en compte par le ministère de tout critère scientifique pour établir la liste des « ESOD », le collectif a demandé au Gouvernement de revoir en profondeur la manière de considérer la faune sauvage en France et de retirer son nouveau projet d'arrêté. Parallèlement un communiqué de presse a été diffusé.





RAPPORT FINANCIER

COMPTE DE RÉSULTAT

CHARGES 2023

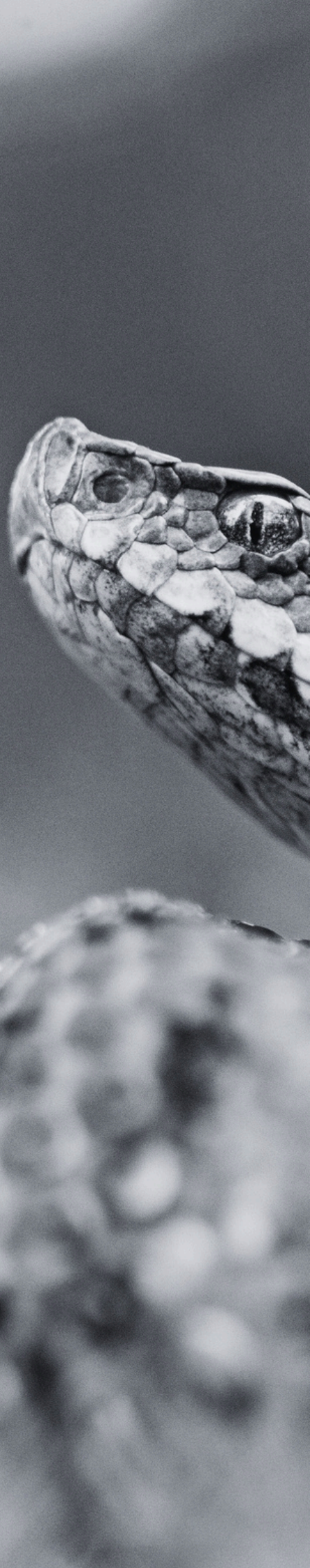
Les charges engagées sur l'exercice 2023 s'élèvent à 689 626,09 € (+34 % par rapport à 2022) :

	2023
Achats	167 241,44 € (+85%)
Services extérieurs	9 036,91 € (+51%)
Autres services extérieurs	135 267,13 € (+37%)
Impôts, taxes et versements	4 771,57 € (+1%)
Charges de personnel	303 656,60 € (+8%)
Dotations amortissements et provisions	24 735,44 € (+228%)
Impôts sur les sociétés	157 €
Valorisation du bénévolat	44 760 € (+71%)

La rubrique « **Achats** » comprend la variation du stock d'ouvrages à la revente, les prestations externes, les équipements, les fournitures administratives, le matériel informatique et l'achat de marchandises pour revente.

➤ **Analyse :** L'augmentation par rapport à 2022 s'explique principalement par des prestations externes plus importantes en 2023 sur différents projets, avec les plus significatives ci-dessous :

- programme de surveillance France hexagonale (52 650 €) ;
- programme de mise à jour de la répartition de nouvelles espèces pour la France hexagonale (30 000 €) ;
- programme de surveillance Antilles-Guyane (16 600 €) ;
- mise au point d'un outil de détection olfactive des nids de tortues marines (11 131 €).



La rubrique « **Services extérieurs** » comprend la location, la maintenance, l'assurance, la documentation générale, les retours sur dépôt-vente d'ouvrages et les frais de séminaire.

➤ **Analyse** : L'augmentation par rapport à 2022 est due à :

- des reversements plus importants aux auteurs suite aux ventes d'ouvrages pendant le congrès (3 984 €) ;
- la participation à l'organisation du 22ème Congrès européen d'herpétologie (500 €).

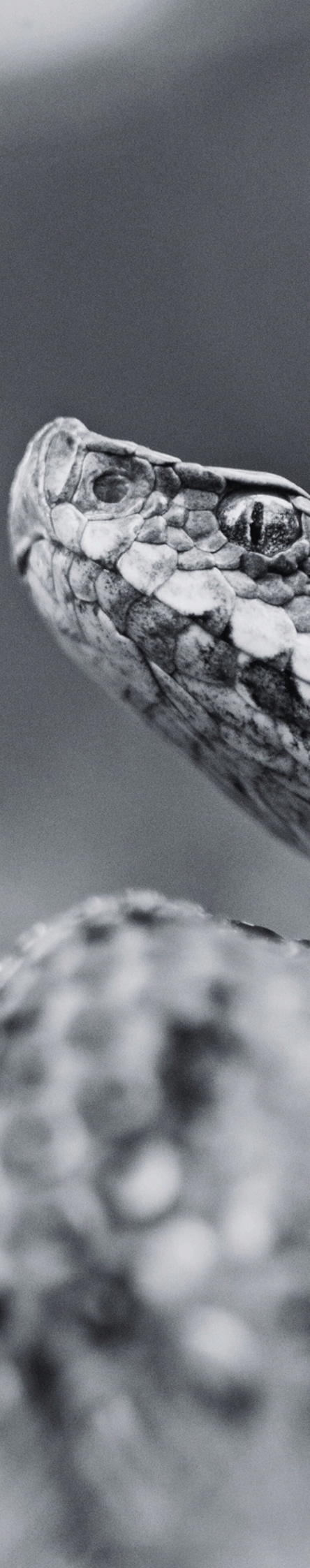
La rubrique « **Autres services extérieurs** » comprend les honoraires, la publicité, le développement des sites Internet, les catalogues et imprimés, les déplacements et frais de réception, l'affranchissement, les services bancaires, les cotisations et frais divers.

➤ **Analyse** : L'augmentation par rapport à 2022 est due à :

- l'édition de nombreux outils : moulages pour la mallette pédagogique Lézard ocellé, impression de la clé de détermination sur les tortues terrestres et d'eau douce, clés d'identification Antilles, réédition de la plaquette de présentation de l'association, mise en page du bulletin scientifique (28 400 €) ;
- les déplacements de l'équipe salariée (20 455 €) et des administrateurs et bénévoles (23 712 €) ;
- les frais de réception liés au congrès (20 852 €) ;
- le développement de 2 sites internet (8 586 €).

La rubrique « **Impôts, taxes et versements** » correspond principalement à la participation à la formation professionnelle, la SHF n'étant pas assujettie à la taxe sur les salaires.

➤ **Analyse** : Le montant est stable par rapport à 2022.



La rubrique « **Charges de personnel** » comprend les rémunérations versées au personnel salarié, les charges sociales les provisions et charges liées aux congés payés, et les indemnités diverses.

➤ **Analyse** : Le montant global est en légère augmentation par rapport à 2022, qui s'explique par plusieurs mouvements au sein de l'équipe salariée :

- une fin de contrat (Amélie Rossi) ;
- deux embauches : Laure Bourgault au poste de chargée de mission PNA à partir de janvier et Laura Kouyoumdjian au poste de chargée de mission à partir de mai.

La rubrique « **Dotations aux amortissements et provisions** » comprend les charges liées aux immobilisations corporelles et incorporelles, les provisions ainsi que les fonds dédiés constatés.

➤ **Analyse** : La forte augmentation par rapport à 2022 s'explique par :

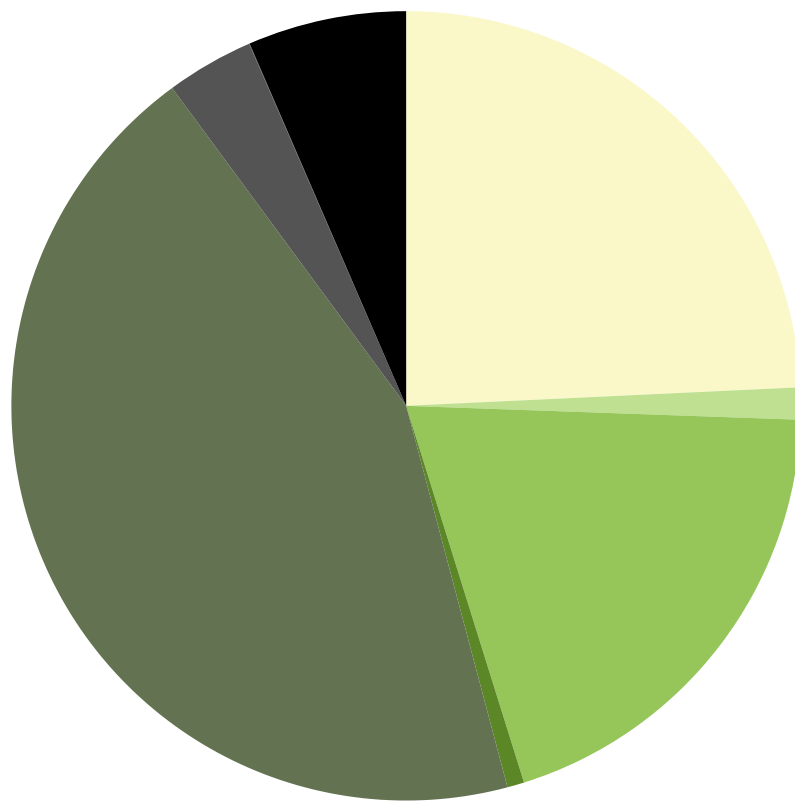
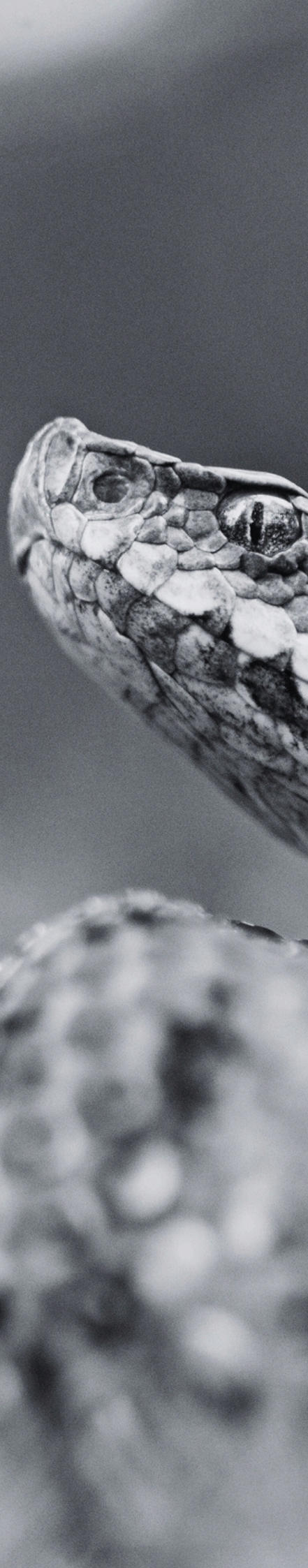
- une augmentation des dotations aux amortissements due aux investissements réalisés sur l'année (1 447 €) ;
- le calcul de la provision pour indemnité de fin de carrière (6 707 €) ;
- la comptabilisation d'une dotation pour provisions exceptionnelles (6 312 €) ;
- des fonds dédiés sur la rédaction du PNA Vipères (10 261 €).

La nouvelle rubrique « **Impôts sur les sociétés** » comprend les sommes à payer dans le cadre des placements financiers réalisés sur l'année.

➤ **Analyse** : En principe, les associations relevant de la loi du 1er juillet 1901, et plus généralement les organismes sans but lucratif, ne sont pas soumis aux impôts commerciaux. Néanmoins concernant les placements financiers, certains ne sont pas imposables tels que les produits du livret A, d'autres le sont comme les comptes à terme.

La rubrique « **Valorisation du bénévolat** » comprend la valeur des heures réalisées et recensées par l'ensemble des bénévoles, au tarif du SMIC brut horaire, soit 12 €.

➤ **Analyse** : Pour 2023, on observe une nette augmentation avec un total de 3 730 heures comptabilisées.



- Achats (24%)
- Services extérieurs (1%)
- Autres services extérieurs (20%)
- Impôts, taxes et versements (1%)
- Charges de personnel (44%)
- Dotation amortissements et provisions (4%)
- Impôts sur les sociétés (0,02%)
- Valorisation du bénévolat (6%)

Répartition des charges en 2023

CHARGES		2023	2022	variation
CHARGES D'EXPLOITATION				
60	ACHATS			
6037	Variation stock à la revente	-3 375,71 €	575,32 €	-687%
604	Achats d'études et prestations de service	160 674,20 €	84 687,94 €	+90%
6063	Fournitures d'entretien et petits équipements	4 576,54 €	3 878,18 €	+18%
6064	Fournitures administratives	1 023,12 €	838,50 €	+22%
60641	Matériel Informatique	71,29 €	274,79 €	-74%
6071	Achat marchandises à la revente	4 272,00 €		
	TOTAL	167 241,44 €	90 254,73 €	+85%
61	SERVICES EXTERIEURS			
613	Locations	1 609,14 €	2 097,69 €	-23%
6156	Maintenance	1 620,80 €	1 268,10 €	+28%
616	Assurance multirisques	681,67 €	425,14 €	+60%
6181	Documentation générale	3 984,30 €	1 829,40 €	+118%
6185	Frais de colloques, séminaires, conférences	1 141,00 €	366,00 €	+212%
	TOTAL	9 036,91 €	5 986,33 €	+51%
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS			
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	11 745,17 €	10 836,00 €	+8%
623	Publicité, publications, relations publiques	4 965,00 €	25 658,27 €	-81%
62331	Site Internet	8 586,00 €	700,00 €	+1127%
6236	Catalogues et imprimés	25 887,00 €	6 979,50 €	+271%
625	Déplacements - salariés	20 454,94 €	13 523,71 €	+51%
6251/11	Déplacements - admin., bénévoles et autres	23 711,75 €	15 555,93 €	+52%
6257	Mission réception	32 652,84 €	20 681,00 €	+58%
6262	Téléphone	596,72 €	377,54 €	+58%
6263	Affranchissements	384,85 €	371,27 €	+4%
6264	Internet	3 138,38 €	1 908,78 €	+64%
627	Services bancaires et ass	2 192,14 €	1 723,38 €	+27%
628	Divers (frais organisation, cotisations,...)	0,00 €	236,72 €	-100%
6281	Concours divers (cotisations)	952,34 €	33,00 €	+2786%
	TOTAL	135 267,13 €	98 585,10 €	+37%
63	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS			
6333/38	Participation à la formation professionnelle	4 771,57 €	4 720,13 €	+1%
	TOTAL	4 771,57 €	4 720,13 €	+1%
64	CHARGES DE PERSONNEL			
6411	Rémunération personnel (brut)	200 639,69 €	185 768,49 €	+8%
6412	Provision congés payés	3 300,85 €	2 938,03 €	+12%
6414	Indemnités et avantages divers	25 040,42 €	19 033,02 €	+32%
645	Charges de sécurité sociales et autres	71 441,65 €	70 336,43 €	+2%
6458	Cotisations sur congés	1 434,99 €	2 829,89 €	-49%
647	Autres charges sociales	1 055,00 €	401,56 €	+163%
648	Médecine du travail	744,00 €	945,00 €	-21%
	TOTAL	303 656,60 €	282 252,42 €	+8%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
6712	Pénalités fiscales		17,00 €	
	TOTAL	0,00 €	17,00 €	
68	DOTATIONS AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
68111	Dotation aux amorts - Immos incorporelles	391,67 €	76,74 €	+410%
68112	Dotation aux amorts - Immos corporelles	1 055,69 €	549,33 €	+92%
6815	Dotation aux provisions d'exploitation	6 707,32 €	3 198,72 €	+110%
687	Dotation provisions exceptionnelles	6 319,76 €		
6894	Reports en Fonds dédiés	10 261,00 €	3 725,00 €	+175%
	TOTAL	24 735,44 €	7 549,79 €	+228%
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES			
695	Impôts sur les sociétés	157,00 €		
	TOTAL	157,00 €	0,00 €	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		644 866,09 €	489 365,50 €	+32%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
861	Bénévolat	44 760,00 €	26 169,00 €	+71%
	TOTAL	44 760,00 €	26 169,00 €	+71%
TOTAL DES CHARGES		689 626,09 €	515 534,50 €	+34%

PRODUITS 2023

Les produits perçus sur l'exercice 2023 s'élèvent à **706 170.10 €** (+35% par rapport à 2022).

	2023
Ventes et prestations de services	55 945,21 € (+101%)
Subventions d'exploitation	549 981,18 € (+31%)
Autres produits de gestion courante	9 456,00 € (-0%)
Reprises sur amortissements et provisions	39 743,00 € (+53%)
Transferts de charges	462,84 € (-96%)
Produits financiers	5 821,87 € (+450%)
Valorisation du bénévolat	44 760 € (+71%)

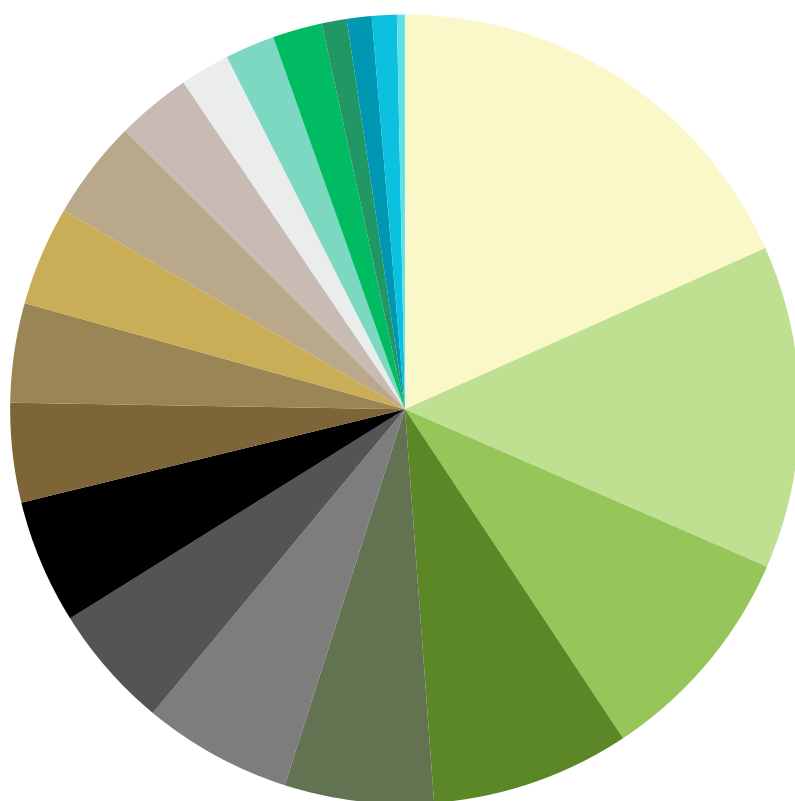
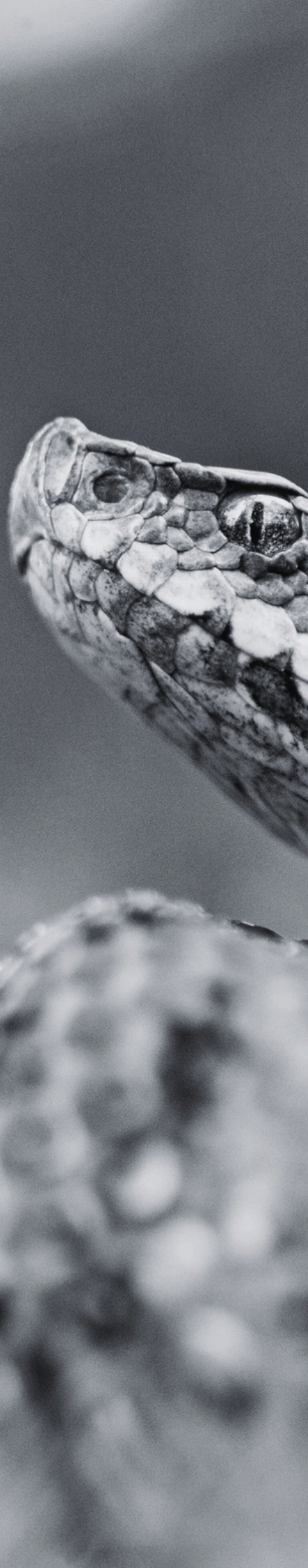
La rubrique « **Ventes et Prestations de services** » comprend les inscriptions et ventes d'ouvrages au congrès ainsi que les prestations de services, ces dernières dépendant des sollicitations extérieures et du plan de charge de l'équipe salariée.

➤ **Analyse :** *En 2023, les prestations de services sont supérieures à celles de 2022 (+ 20 048 €) avec plusieurs formations réalisées pour la SCNF et l'accompagnement de la FMAE à la mise en œuvre du PNA Couleuvre de Mayotte. Les produits des activités annexes sont également supérieurs à ceux de 2022 (+ 8 090 €), justifiés par une augmentation du nombre de participants au congrès et une augmentation appliquée sur le prix des repas lors de cet événement.*

La rubrique « **Subventions d'exploitation** » comprend l'ensemble des aides publiques perçues dans le cadre de projets spécifiques, réalisés dans la limite du plan de charge de l'équipe salariée.

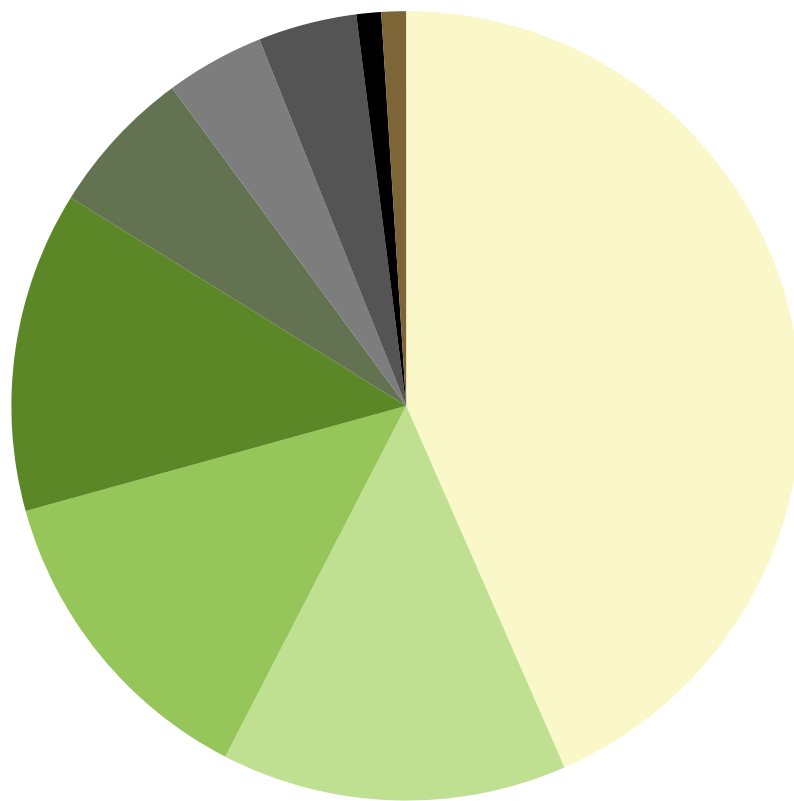
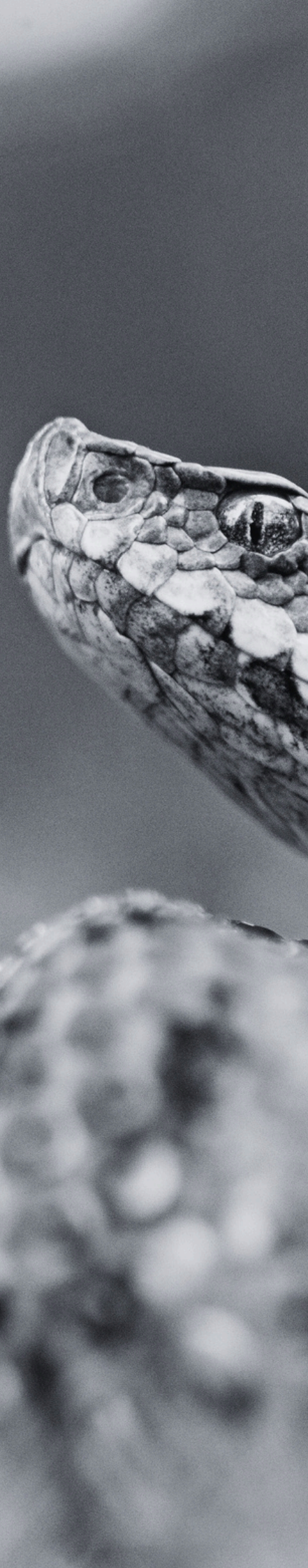
➤ **Analyse :** *On note une augmentation significative de 31% des subventions pour la mise en œuvre de 28 projets, dont 14 projets démarrés précédemment et 14 nouveaux projets.*

Ci-dessous un focus sur les subventions d'exploitations, présentées par projet et par financeur.



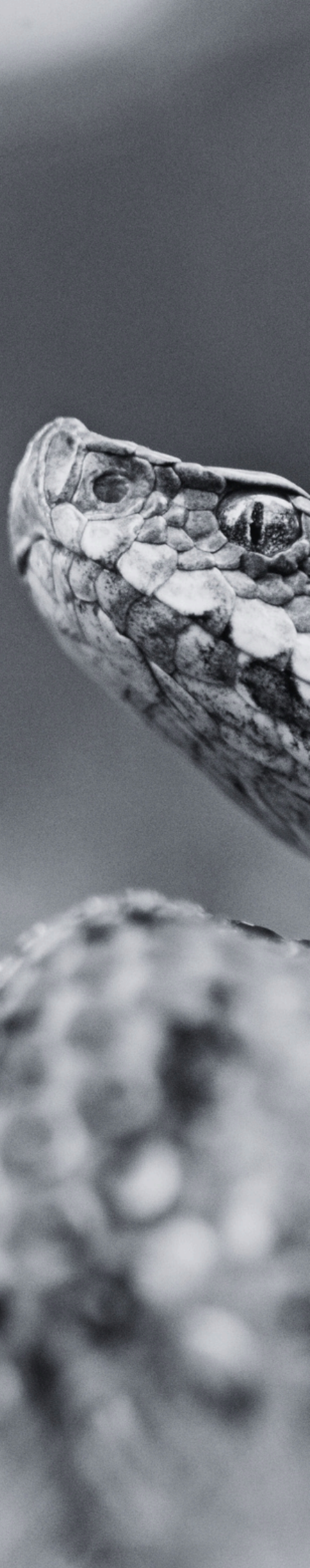
- Programme de surveillance terrestre (POP métropole) (18%)
- Animation et actions PNA Cistude d'Europe (13%)
- Animation et actions PNA Lézard Ocellé (9%)
- Coordination d'un réseau national SOS (8%)
- PNA Vipères (6%)
- Programme de surveillance Tortues marines (6%)
- Gestion et administration de la BDD (5%)
- Programme de surveillance terrestre (POP Outre-mer) (5%)
- Chiens de détection TM (4%)
- Vie associative et Communication (4%)
- Plan de relance (4%)
- Expertise générale (UMS Patrinat) (4%)
- CLEF - Antilles françaises (3%)
- Rapportage DHFF (2%)
- LIFE Rept'Island (2%)
- PNG Amphibiens exotiques envahissants (2%)
- PNA Scinques et Couresses (1%)
- Mise à jour répartition d'espèces (1%)
- Catalogue de formations pour la manipulation (1%)
- Suivis POP en Nouvelle Aquitaine - sites Natura 2000 (0,3%)

Répartition des subventions d'exploitation 2023 par projet



- OFB (43%)
- MTECT (14%)
- DREAL Auvergne-Rhône-Alpes (13%)
- DREAL Nouvelle-Aquitaine (13%)
- DREAL Hauts-de-France (6%)
- DREAL Occitanie (4%)
- UMS Patrinat (4%)
- DEAL Guadeloupe (1%)
- INPN / MNHN (1%)

Répartition des subventions d'exploitation 2023 par financeur



La rubrique « **Autres produits de gestion courante** » comprend l'ensemble des cotisations et dons enregistrés sur l'année.

➤ **Analyse** : *Le montant global est stable par rapport à 2022.*

La rubrique « **Reprises sur amortissements et provisions** » comprend l'utilisation des fonds dédiés.

➤ **Analyse** : *L'augmentation est justifiée par la clôture de 2 projets subventionnés par le Ministère (MTECT) initiés en 2021, l'opération "Un dragon ? Dans mon jardin !" et la mise à jour de la répartition de nouvelles espèces pour la France hexagonale.*

La rubrique « **Transferts de charges d'exploitation** » comprend les contreparties d'opérations comptables ne pouvant être affectées directement, notamment les indemnités journalières perçues pour les arrêts maladie.

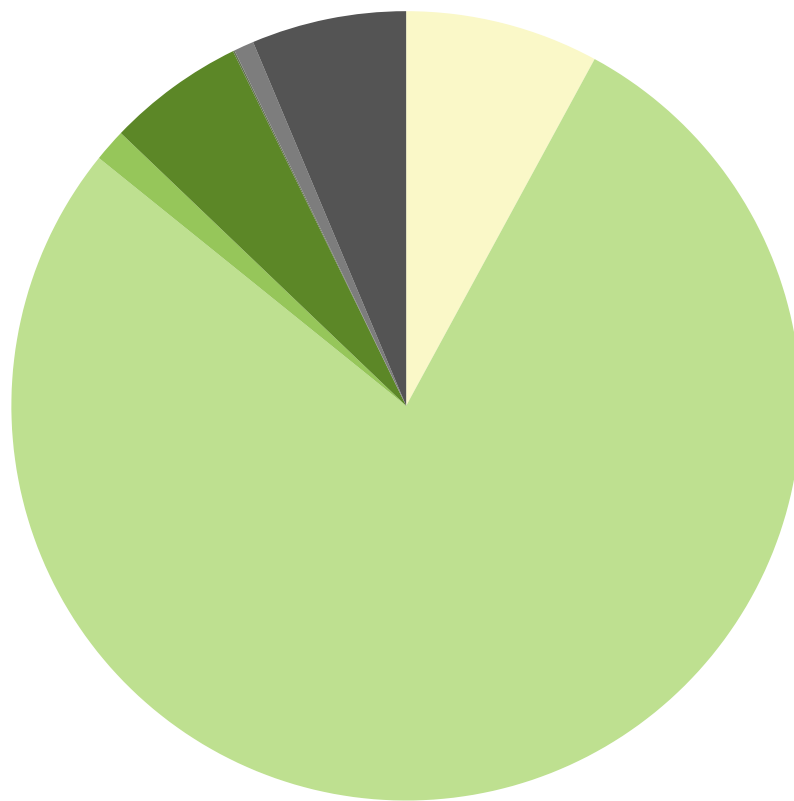
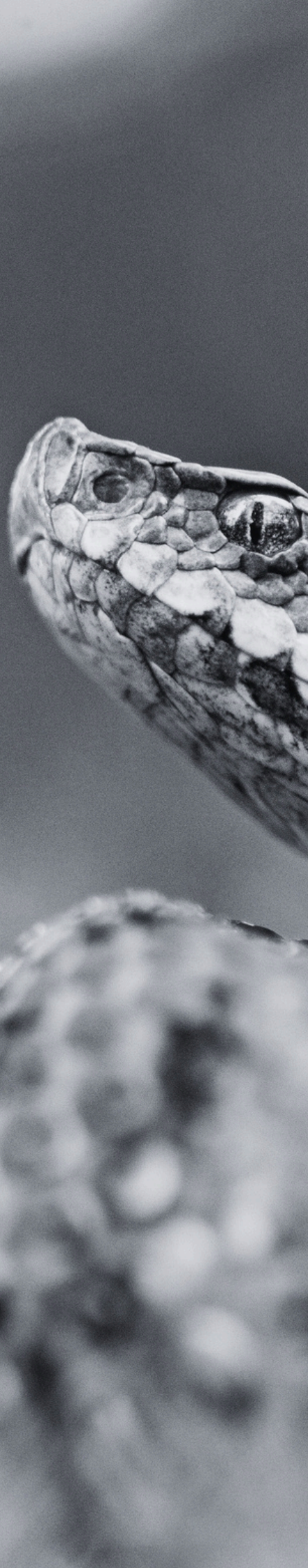
➤ **Analyse** : *Le montant est inférieur de 96% par rapport à 2022.*

La rubrique « **Produits financiers** » comprend les revenus liés à la gestion financière de l'association.

➤ **Analyse** : *Le montant des intérêts financiers perçus est nettement supérieur à celui de 2022 du fait de l'ouverture de plusieurs comptes à terme.*

La rubrique « **Valorisation du bénévolat** » comprend la valeur des heures réalisées et recensées par l'ensemble des bénévoles, au tarif du SMIC brut, soit 12 €.

➤ **Analyse** : *Pour 2023, on observe une nette augmentation avec un total de 3 730 heures comptabilisées.*



- Ventes et prestations de services (8%)
- Subventions d'exploitation (78%)
- Autres produits de gestion courante (1%)
- Reprises sur amortissements et provisions (6%)
- Transferts de charges (0,1%)
- Produits financiers (1%)
- Valorisation du bénévolat (6%)

Répartition des produits en 2023

PRODUITS		2023	2022	variation
PRODUITS D'EXPLOITATION				
70	VENTE DE PRODUITS, PRESTATIONS DE SERVICE			
7012	Vente de bulletins	0,00 €	17,50 €	-100%
706	Prestations de services	29 791,21 €	9 742,72 €	+206%
708	Produits des activités annexes	26 154,00 €	18 064,00 €	+45%
	TOTAL	55 945,21 €	27 824,22 €	+101%
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
742	Subventions d'exploitation affectées	549 981,18 €	420 160,78 €	+31%
	TOTAL	549 981,18 €	420 160,78 €	+31%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
7541	Dons manuels	914,00 €	879,00 €	+4%
7561	Cotisations sans contrepartie	8 413,00 €	8 582,00 €	-2%
758	Produits divers de gestion courante	129,00 €		
	TOTAL	9 456,00 €	9 461,00 €	-0%
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
7894	Utilisation des fonds dédiés	39 743,00 €	25 955,00 €	+53%
	TOTAL	39 743,00 €	25 955,00 €	+53%
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
791	Transferts de charges d'exploitation	462,84 €	11 426,80 €	-96%
	TOTAL	462,84 €	11 426,80 €	-96%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		655 588,23 €	494 827,80 €	+32%
PRODUITS FINANCIERS				
768	Autres produits financiers	5 821,87 €	1 057,58 €	+450%
TOTAL PRODUITS FINANCIERS		5 821,87 €	1 057,58 €	+450%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
871	Bénévolat	44 760,00 €	26 169,00 €	+71%
	TOTAL	44 760,00 €	26 169,00 €	+71%
TOTAL DES PRODUITS		706 170,10 €	522 054,38 €	+35%

La SHF affiche un résultat excédentaire à hauteur de **16 544.01 €** pour l'exercice 2023.

BILAN

Pour rappel, nous comptabilisons le montant total des subventions annuelles accordées (créances à l'actif), ainsi que la part à reverser aux éventuels partenaires de chaque projet (autres dettes au passif). Par ailleurs, pour certains projets, seule une partie de la subvention accordée est affectée à l'exercice 2023, le solde étant alors comptabilisé dans les produits constatés d'avance (passif).

Présentation de l'actif (ce que possède l'association) pour un montant total de **676 447.45 €** pour l'exercice 2023, avec l'analyse suivante :

- l'actif immobilisé (immobilisations corporelles et incorporelles) est en hausse du fait de la mise en place d'un serveur informatique et de l'acquisition de nouveaux équipements informatiques.
- l'actif circulant est en nette baisse avec :
 - stock de marchandises : augmentation correspondant à l'achat de tee-shirts estampillés SHF proposés à la vente ;
 - forte baisse des créances et forte augmentation des disponibilités dues à la clôture du LIFE CROAA 2016-22, programme pour lequel le solde des subventions a été perçu courant 2023.

Présentation du passif (ce que doit l'association) pour un montant total de **676 447.45 €** pour l'exercice 2023, avec l'analyse suivante :

- légère hausse des fonds propres ;
- provisions : forte augmentation avec comptabilisation d'une provision pour risques et calcul de la provision pour indemnité de fin de carrière ;
- forte baisse des fonds dédiés liée à l'utilisation totale des précédents et la comptabilisation sur un seul projet en 2023 ;
- baisse importante des dettes par rapport à 2022 avec :
 - dettes fiscales et sociales : baisse due à un paiement des charges plus régulier sur 2023 par rapport à 2022 ;
 - autres dettes : forte baisse due à la clôture du LIFE CROAA 2016-22, pour lequel les quotes-parts des subventions dues aux partenaires du programme ont été reversées courant 2023 ;
 - produits constatés d'avance : baisse due à des subventions pluriannuelles ayant été clôturées sur 2023 ;
 - malgré une augmentation des dettes fournisseurs en lien avec un nombre important de prestations externes sur projets dont le paiement a été réalisé début 2024.



SOCIÉTÉ HERPÉTOLOGIQUE DE FRANCE
Bilan 2023
ACTIF

ACTIF	2023	2022	variation
Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles	1 708,17 €	633,72 €	+170%
Immobilisations incorporelles	222,05 €	26,32 €	+744%
TOTAL	1 930,22 €	660,04 €	+192%
Actif circulant			
Stocks et marchandises	3 762,38 €	386,67 €	+873%
Créances	407 128,82 €	941 109,30 €	-57%
Disponibilités	255 749,75 €	182 498,79 €	+40%
Charges constatées d'avance	7 876,28 €	49,50 €	+15812%
TOTAL	674 517,23 €	1 124 044,26 €	-40%
TOTAL GENERAL	676 447,45 €	1 124 704,30 €	-40%



SOCIÉTÉ HERPÉTOLOGIQUE DE FRANCE

Bilan 2023

PASSIF

PASSIF	2023	2022	variation
Fonds propres			
Fonds associatifs	151 486,80 €	151 486,80 €	
Report à nouveau	80 892,54 €	74 372,66 €	+9%
Résultat de l'exercice	16 544,01 €	6 519,88 €	+154%
TOTAL	248 923,35 €	232 379,34 €	+7%
Provisions			
Provisions pour risques	6 319,76 €		
Provisions pour charges	9 906,04 €	3 198,72 €	+210%
TOTAL	16 225,80 €	3 198,72 €	+407%
Fonds dédiés			
Fonds dédiés	10 261,00 €	39 743,00 €	-74%
TOTAL	10 261,00 €	39 743,00 €	-74%
Dettes			
Dettes fournisseurs	66 543,54 €	20 403,59 €	+226%
Dettes fiscales et sociales	47 371,97 €	68 679,92 €	-31%
Autres dettes	60 295,82 €	414 274,43 €	-85%
Produits constatés d'avance	226 825,97 €	346 025,30 €	-34%
TOTAL	401 037,30 €	849 383,24 €	-53%
TOTAL GENERAL	676 447,45 €	1 124 704,30 €	-40%



CERTIFICATION DES COMPTES

Le mandat du commissaire aux comptes de l'association, la société Alba Audit, expire au terme de l'exercice 2023. Il conviendra donc lors de l'assemblée générale 2024, de procéder à la désignation d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2024 à 2029.

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Les photos intégrées dans le présent rapport ne sont pas libres de droit.

©**Nicolas Bastide** : Vipère aspic (page 47), Vipère de Seoane (page 36)

©**Laure Bourgault** : Lézard ocellé (page 3)

©**Jean-Philippe Desvaux** : Cistude d'Europe (page 29)

©**Axel Martin** : Salamandre tachetée (page 22)

©**Alexandre Roux** : Congrès 2023 (page 44)

©**Eric Sansault** : Cistude d'Europe (page 19), Pélodyte ponctué (page 1)



Société Herpétologique de France

Association loi 1901 agréée pour la protection de la nature,
depuis le 28 février 1978.

Siège social :
MnHn - CP41
57 Rue Cuvier, 75005 Paris

contact@lashf.org - www.lashf.org
SIRET 442 242 079 00022